

Congrès AFSP Toulouse 2007

Atelier 20

« Penser l'articulation entre l'analyse des politiques publiques et la sociologie de l'action collective »

RUMPALA Yannick

**(Université de Nice, Equipe de Recherche sur les Mutations de l'Europe et de ses Sociétés
(ERMES))**

rumpala@unice.fr

Dans les rhizomes du « développement durable »

De l'utilité d'une appréhension renouvelée du concept de réseau pour articuler les sociologies de l'action publique et de l'action collective

Comment peuvent se faire des convergences vers un but commun dans une société qui paraît fragmentée, c'est-à-dire tiraillée par des forces multiples et marquée par la multiplication des foyers d'initiatives¹ ? Comment ces convergences peuvent-elles tenir ? C'est typiquement un questionnement qui peut être soulevé pour le « développement durable », but auquel semble appelé à se rallier l'ensemble de la planète à cause d'une accumulation de périls, écologiques notamment, pouvant aller jusqu'à menacer les conditions de vie collective. De fait, les initiatives institutionnelles et mobilisations visant cet horizon semblent s'être multipliées à tous les niveaux et dans toutes les sphères de la société, au point de faire désormais interagir des acteurs nombreux et variés. Des administrations, des collectivités, des organisations publiques et privées, des groupes militants, se sont de plus en plus souvent positionnés sur le sujet et ont été amenés à produire des propositions d'action. Comment des dynamiques engagées dans des sphères sociales différenciées peuvent-elles trouver des articulations ? Comment peuvent se construire des arrangements institutionnels faisant tenir ensemble des intérêts collectifs potentiellement hétérogènes et susceptibles de varier selon les niveaux et les sphères d'activité ?

Impossible d'appréhender les évolutions perceptibles sans examiner des effets de composition. Effectivement, pour que l'investissement dans un projet commun ou partagé puisse se faire, il a fallu que se construisent et se déploient ce qu'on peut appeler des espaces de coordination. Comment ? Pour le comprendre, une solution est de passer par l'étude des réseaux embarqués dans l'aventure du « développement durable » et de la façon dont ils s'étendent. C'est ce que cette contribution se propose de faire, mais avec une ambition plus large : essayer de réarticuler les sociologies de l'action publique et de l'action collective en adaptant pour cela la notion de réseau.

Dans chacun de ces sous-champs disciplinaires, cette notion a nourri ou appuyé une quantité importante de travaux et d'efforts théoriques². Du côté de la sociologie de l'action collective, l'approche par les réseaux, formels mais aussi informels, a été intégrée parmi les outillages

¹ Ce qui rendrait illusoire les velléités de pilotage centralisé des systèmes sociaux. Cf. Niklas Luhmann, « Limits of steering », *Theory, Culture and Society*, vol. 14, n° 1, 1997, pp. 41-57.

² Il faut toutefois préciser qu'au sein de la science politique, l'analyse des politiques publiques et la sociologie de l'action collective ne sont pas les seuls domaines à recourir à cette approche. Pour un angle de vue plus large, voir par exemple Ariel Colonomos, « Sociologie et science politique: les réseaux, théories et objets d'études », *Revue française de science politique*, Volume 45, n° 1, février 1995.

analytiques disponibles pour étudier les mouvements sociaux et les mobilisations. Cette approche a en effet pour intérêt de porter l'attention sur les aspects relationnels intervenant dans ces activités militantes³. Un large ensemble de réflexions s'est ainsi saisi de cet outillage et l'a développé, ce qui a permis d'éclairer certains processus de mobilisation et de structuration militante en les reliant aux logiques et formes réticulaires dans lesquelles opèrent les individus⁴.

Du côté de l'analyse des politiques publiques, des bases théoriques et empiriques se sont notamment renforcées autour de la notion de *policy networks* (réseaux d'action publique). À partir de cette notion a pu se développer une série d'approches offrant des voies pour pénétrer la multiplicité d'interactions entre les divers acteurs plus ou moins organisés qui peuvent intervenir à un moment ou à un autre dans les processus constitutifs de l'action publique. Des débats approfondis se sont engagés sur ce type de cadre d'analyse⁵, mais ils ont au moins permis de spécifier l'utilité et les conditions d'opérationnalité de la notion de *policy networks*, et cela n'a d'ailleurs pas empêché les réflexions d'avancer avec une prétention qui pouvait même paraître englobante⁶.

Si l'on prend la peine de résoudre le préalable de la question des définitions, le concept de réseau semble donc pouvoir servir de passerelle, voire permettre d'éviter de reproduire des séparations artificielles entre des domaines où l'on retrouve fréquemment les mêmes configurations d'acteurs, mais vues sous des angles différents. Plus que des rapprochements⁷, ce serait un moyen d'envisager un cadre commun qui pourrait s'avérer très profitable, *a fortiori* d'un point de vue empirique.

Une perspective réticulaire apparaît notamment intéressante pour approcher la question du changement⁸. Par rapport à notre questionnement de départ, elle peut éclairer les ralliements, convergences, repositionnements engagés sous la bannière du « développement durable » et baignant dans une atmosphère de changement, si ce n'est amorcé, du moins à effectuer. Restituer les réseaux entraînés dans ce sillage et leurs évolutions peut aider à mieux saisir comment se constitue un vaste projet commun autour de cet horizon à atteindre, comment il s'ancre et se développe dans différentes sphères sociales. De fait, passer par les branchements et les échanges qui font les évolutions réticulaires est une approche qui est de plus en plus couramment utilisée pour étudier comment se construisent des processus de coordination et comment peuvent s'effectuer des

³ Il y a trente ans déjà, Edward O. Laumann et Franz U. Pappi mettaient l'accent sur ces aspects et recouraient pour cela à des techniques d'analyse de réseaux, en essayant de les croiser avec d'autres apports comme ceux de la sociométrie. Cf. Edward O. Laumann and Franz U. Pappi, *Networks of collective action. A perspective on community influence systems*, New York, Academic Press, 1976.

⁴ Les travaux de Mario Diani et Doug McAdam sont devenus une référence courante de ce genre d'application d'une approche réticulaire et relationnelle dans cette manière de voir l'action collective. Voir par exemple *Social Movements and Networks: Relational Approaches to Collective Action*, edited by Mario Diani and Doug McAdam, Oxford, Oxford University Press, 2003.

⁵ L'ouvrage dirigé par Patrick Le Galès et Mark Thatcher en marque une étape en France. Cf. *Les réseaux de politique publique. Débat autour des policy networks*, sous la direction de Patrick Le Galès et Mark Thatcher, Paris, L'Harmattan, 1995.

⁶ Cf. Mark Thatcher, « The development of policy network analyses. From Modest origins to overarching framework », *Journal of Theoretical Politics*, 1998, 10/4, pp. 389-416.

⁷ Lars Carlsson fait une suggestion de ce genre, mais de manière plutôt unilatérale. Cf. Lars Carlsson, « Policy Networks as Collective Action », *Policy Studies Journal*, vol. 28, n° 3, 2000[0].

⁸ Même si elle peut être considérée par certains auteurs comme insuffisante. Cf. Christophe Clivaz, « Influence des réseaux d'action publique sur le changement politique: l'exemple de l'écologisation des politiques suisses et valaisannes du tourisme, des transports et de l'agriculture », *Swiss Political Science Review*, 7(1), 2001, pp. 19-50. La manière dont l'auteur aborde le changement politique peut paraître limitative, dans la mesure où celui-ci apparaît en fait compris dans ce travail comme « la (re)formulation de politiques publiques et se matérialise dans l'adoption ou la modification de mesures législatives » (ibid., p. 20). On peut tout aussi bien considérer que d'autres effets peuvent être à prendre en compte, d'autant qu'ils peuvent jouer ultérieurement, au-delà de la période d'étude.

interactions stratégiques entre des acteurs paraissant pourtant hétérogènes⁹. Une telle approche permet de relativiser des oppositions et clivages apparents entre acteurs pour au contraire constater que ces derniers peuvent être engagés dans des orientations communes. Bien entendu, les divergences de vue restent le plus souvent possibles et un projet collectif comme celui d'un « développement durable » le confirme, même s'il peut effacer certaines frontières entre acteurs publics, privés, militants. De ce point de vue, une appréhension des réseaux peut justement aider à retrouver les espaces sociaux de circulation des idées, de construction des interprétations des problèmes en jeu, d'élaboration de propositions de solutions.

C'est ce type d'appréhension qui sera à la base de l'hypothèse privilégiée ici : celle qui consiste à voir les ralliements au « développement durable » et leurs prolongements plus ou moins opérationnels comme une extension réticulaire. Derrière la force acquise par ce label, il est en effet possible de faire apparaître un ensemble de réseaux qui paraissent engagés dans une forme de convergence, au moins à un niveau superficiel sur le fond. Cette convergence, si on cherche à en préciser les traits à la manière de Michel Callon¹⁰, peut aussi être vue comme le résultat d'un travail d'alignement et de coordination¹¹ (en l'occurrence plutôt vers une forme relativement consensuelle et conformée aux logiques économiques dominantes¹²). Cet alignement et cette coordination peuvent s'effectuer parce qu'il y a des conditions de possibilité (qui vont donc être aussi à retrouver dans l'analyse).

Au-delà d'un rapprochement possible à partir d'une même base conceptuelle et au-delà d'une simple tentative d'application à un terrain d'investigation, ce texte souhaite aussi travailler une hypothèse supplémentaire, de portée plus large : celle d'un devenir rhizomorphe du monde contemporain, autrement dit celle de l'évolution d'un ensemble de plus en plus large de sphères sociales vers la forme du rhizome (pour reprendre le terme proposé par Gilles Deleuze) ou vers des schémas de fonctionnement de ce type. Autant le domaine de l'action collective que celui des politiques publiques semblent pris dans des évolutions qui peuvent en fournir des confirmations¹³, mais le phénomène peut aussi apparaître plus large. Il rejoint en effet les logiques connexionnistes dont Luc Boltanski et Eve Chiapello repèrent le déploiement en les reliant à un « nouvel esprit du capitalisme »¹⁴. Ce sentiment de redéploiement réticulaire peut également être suscité à la lecture d'autres travaux sociologiques ou de disciplines voisines qui convoquent aussi la notion de réseau à l'appui de leurs analyses¹⁵.

⁹ Les travaux des chercheurs du Centre de sociologie de l'innovation ont bâti leur réputation sur ce type de perspective et ont engendré une importante filiation dans le domaine de la sociologie des sciences et des techniques, mais aussi bien au-delà.

¹⁰ C'est pour lui une notion centrale pour étudier comment des réseaux s'établissent et évoluent. Cf. Michel Callon, « Réseaux technico-économiques et irréversibilités », in *Les figures de l'irréversibilité en économie*, sous la direction de Robert Boyer, Bernard Chavance, Olivier Godard, Paris, Editions de l'EHESS, 1991.

¹¹ Travail qui pourrait alors être évalué par le « degré de convergence du réseau » : « Cette notion repose sur l'idée simple que plus un réseau est aligné et coordonné, et plus les acteurs qui le composent travaillent à une entreprise commune sans être à tout moment contestés en tant qu'acteurs ayant une identité propre. Cela ne veut pas dire que tout le monde fait la même chose [...] mais plus simplement que les activités de chacun se raccordent aisément les unes aux autres, en dépit de leur hétérogénéité (ibid., p. 216).

¹² Cf. Yannick Rumpala, *Questions écologiques, réponses économiques : les changements dans la régulation publique des problèmes d'environnement au tournant des années 1980 et 1990, une analyse intersectorielle*, Thèse de doctorat en science politique, Paris, Institut d'études politiques, 1999, p. 273-289.

¹³ André Gattolin et Thierry Lefebvre en apportent une illustration, mais d'une manière qui peut paraître plus allusive que véritablement analytique. Cf. « Stopub. Analyse provisoire d'un rhizome activiste », *Multitudes*, n° 16, printemps 2004, pp. 85-97. De manière plus élaborée et dans une perspective également inspirée par certains concepts de Gilles Deleuze, voir aussi Graeme Chesters and Ian Welsh, « Complexity and Social Movement(s). Process and Emergence in Planetary Action Systems », *Theory, Culture & Society*, vol. 22, n° 5, 2005, pp. 187-211.

¹⁴ Cf. Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

¹⁵ Voir par exemple, pour l'étude de la « globalisation économique », Peter Dicken, Philip F. Kelly, Kris Olds and Henry Wai-Chung Yeung, « Chains and networks, territories and scales : towards a relational framework for analysing

C'est pour cela que peut se poser la question de réfléchir à un répertoire d'analyse réajusté, et c'est ce que cette contribution essaiera de faire en étudiant les apports possibles de l'idée de rhizome, telle que l'avait esquissée Gilles Deleuze¹⁶ et telle que Bruno Latour semble parfois envisager de la reprendre¹⁷. Il s'agira plus particulièrement de voir dans quelle mesure un tel cadre analytique peut permettre de saisir ces connexions multiples, hétérogènes, qui tendent à redéfinir les conditions des différentes formes d'intervention dans la prise en charge des affaires collectives¹⁸. En ce sens, les différents investissements autour du « développement durable » peuvent apparaître comme un révélateur de ces évolutions rhizomorphes.

A partir de ce terrain évolutif, cette contribution revient sur l'importance de la mise au jour des réseaux et de leurs reconfigurations. Elle mettra ainsi en évidence comment des initiatives multiples et éparpillées peuvent soutenir un projet collectif, précisément en lui donnant des bases réticulaires. Elle reprendra le cas du « développement durable » pour montrer ce que les conditions d'installation de ce projet globalisant doivent à de telles bases. Elle essaiera enfin d'ouvrir et de préciser un cadre de réflexion sur les tendances rhizomatiques qui peuvent être ainsi décelées.

I) Les approches par les réseaux : des bases conceptuelles et analytiques partageables

La diffusion d'idées, de références, de pratiques, la coordination d'activités, ne sont pas seulement un résultat ; c'est aussi un processus. Tout cela est loin d'être forcément linéaire. Le terme de diffusion ne vaut que si l'on suit ce processus dans ses différents canaux¹⁹. L'analyse de réseaux apparaît pour cela comme une solution utile et pertinente, mais elle a de quoi poser question lorsque l'on constate que différentes approches peuvent se servir diversement d'une instrumentation apparemment similaire.

a) Les policy networks comme voie de compréhension de l'action publique

La notion de *policy networks* a permis de mettre l'accent sur les interactions entre les divers acteurs engagés dans la construction de programmes d'action publics. Elle a eu l'avantage de remettre en cause des dichotomies comme celle réifiant et séparant État et société civile et de remettre au jour les espaces de discussion et de négociation dans lesquels peuvent se rencontrer des acteurs provenant d'horizons divers, aussi bien publics que privés, autour d'enjeux plus ou moins définis. Chez Patrick Le Galès, les réseaux de politiques publiques sont conçus comme « le résultat de la coopération plus ou moins stable, non hiérarchique, entre des organisations qui se connaissent et se reconnaissent, négocient, échangent des ressources et peuvent partager des normes et des intérêts »²⁰.

the global economy », *Global Networks*, 1(2), 2001 et, dans une perspective plus large, les travaux de Manuel Castells, notamment *La société en réseaux* (Vol. I de *L'ère de l'information*), Paris, Fayard, 2001 (nouvelle édition).

¹⁶ Cf. « Introduction : Rhizome », in Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Capitalisme et schizophrénie*, tome 2 : *Mille plateaux*, Paris, Ed. de Minuit, 1980.

¹⁷ Voir par exemple Bruno Latour, « On Recalling ANT », in *Actor Network Theory and After*, edited by John Law and John Hassard, Oxford, Blackwell, 1999, pp.15-25.

¹⁸ Ce qui peut même amener à réviser la manière d'envisager l'action politique. Cf. Yannick Rumpala, « La connaissance et la pratique des réseaux comme projet politique », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, n° 2, 2007.

¹⁹ Pour une critique plus large du « modèle de diffusion », voir Bruno Latour, « Modèle de diffusion et modèle de traduction », in *La science en action*, op. cit., p. 322 et s.

²⁰ « Introduction : Les réseaux d'action publique entre outil passe-partout et théorie de moyenne portée », in *Les réseaux de politique publique. Débat autour des policy networks*, sous la direction de Patrick Le Galès et Mark Thatcher, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 14.

Une des confirmations importantes qu'a permis le concept de *policy network*, c'est la mise en évidence de la fragmentation d'un univers que la facilité a tendance à amener à considérer comme homogène avec l'utilisation de termes comme ceux d'Etat ou de « puissance publique ». C'est notamment ce que François-Xavier Merrien retient de cette approche : « Une autre voie consiste à abandonner le concept d'Etat au profit du concept plus fluide de réseaux politiques. En effet, recourir à la notion globale d'Etat, c'est introduire une séparation rigide entre Etat et société civile. L'utilisation de la notion de réseau (*policy networks*), d'arrangements entre groupes, permet de montrer que les frontières sont mouvantes, qu'il existe une série de lieux de traverses entre l'étatique et le non-étatique »²¹. Mark Thatcher retient un argument similaire en faveur du concept : « [...] le concept de réseau de politique publique a l'avantage d'admettre que l'État n'est pas un bloc monolithique ou homogène, mais qu'il est constitué d'organisations qui peuvent avoir une certaine autonomie, des stratégies qui leur sont propres et des relations avec d'autres acteurs, publics et/ou privés »²². C'est en fait une perspective qui vaut aussi pour des cadres plus larges et qui a d'ailleurs pu être appliquée tout autant à une échelle supranationale ou transnationale.

L'approche par les *policy networks* oriente notamment l'attention vers les liens qui peuvent exister entre des ensembles d'acteurs, individuels ou collectifs, et vers l'assemblage ainsi formé entre les différents intérêts engagés dans le système étudié. Elle est par la même occasion une manière de reconnaître l'importance des multiples interactions qui peuvent se dérouler lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des interventions publiques, des processus de négociation qui peuvent en découler, et des formes de coordinations ou de coalitions qui peuvent ainsi se constituer. C'est pour ce genre de raisons que cette approche est souvent considérée comme relevant d'un niveau « méso », R.A.W. Rhodes et David Marsh voyant par exemple le concept de réseaux comme « un concept qui fournit un lien entre le niveau micro, celui qui s'intéresse au rôle des intérêts et du gouvernement dans le cadre de décisions politiques particulières, et le niveau macro de l'analyse qui s'intéresse lui à des questions plus larges sur la distribution du pouvoir dans les sociétés contemporaines »²³.

Au sein de cette approche peuvent en fait être repérés plusieurs courants théoriques, avec des raffinements conceptuels qui ont permis à certains auteurs d'avancer des typologies de ces réseaux, mais qui ont aussi eu pour inconvénient de ne pas faciliter les besoins de clarification. S'intéresser à cette approche, c'est devoir pénétrer une diversité d'interprétations et d'applications du concept. Outre la séparation entre analyses plutôt qualitatives ou plutôt quantitatives, Tanja A. Börzel avait ainsi cru pouvoir discerner deux grands courants théoriques, l'un plutôt rattachables à des auteurs britanniques (Rod Rhodes, David Marsh...), l'autre plutôt à des auteurs allemands (Renate Mayntz, Fritz Scharpf, Patrick Kenis, Volker Schneider, Edgar Grande). Le premier s'intéresserait davantage aux processus d'intermédiation des intérêts, en abordant notamment les relations entre les groupes d'intérêt et l'Etat à travers des tentatives de typologies. Le second verrait ces réseaux comme une forme à part entière de « gouvernance » (à distinguer des autres formes que sont le marché et la hiérarchie), une forme offrant une voie de mobilisations de ressources politiques dans des situations où celles-ci peuvent avoir tendance à être dispersées²⁴.

²¹ « Les politiques publiques, entre paradigmes et controverses », in CRESAL, *Les raisons de l'action publique. Entre expertise et débat*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 91.

²² « Conclusion : Les réseaux de politique publique : bilan d'un sceptique », in *Les réseaux de politique publique*, sous la direction de Patrick Le Galès et Mark Thatcher, op. cit., p. 233.

²³ R.A.W Rhodes et David Marsh, « Les réseaux d'action publique en Grande-Bretagne », in *Les réseaux de politique publique*, sous la direction de Patrick Le Galès et Mark Thatcher, op. cit., p. 33.

²⁴ Cf. Tanja A. Börzel, « Organizing Babylon: On the Different Conceptions of Policy Networks », *Public Administration*, vol. 76, n° 2, summer 1998.

Devant les reproches contre les utilisations trop métaphoriques du concept²⁵, d'autres efforts ont été faits, notamment depuis les années 1990, pour amener à un rapprochement entre l'approche par les *policy networks* et les apports qui existaient déjà du côté de la sociologie sous la forme de l'analyse dite structurale de réseaux. Cette dernière apparaît plus formalisée et paraît offrir des gages de scientificité supplémentaire, grâce à l'incorporation de formes de mathématisations et d'appréhensions plus quantitatives²⁶.

La défense de l'approche par les *policy networks* a aussi été faite en montrant que les modalités de structuration des réseaux présents dans un champ d'intervention peuvent avoir des effets tangibles et mesurables sur les résultats des politiques, et que cela peut être un moyen d'analyser des processus de changement²⁷. Réciproquement, cette approche peut aussi donner des explications sur les blocages que peut rencontrer une initiative. Sjur Kasa a pu ainsi donner par exemple des éléments de compréhension sur les exemptions fiscales dont avaient pu bénéficier en Norvège certains secteurs industriels, en dépit d'un profil énergétique qui aurait dû les soumettre à une taxation pour les inciter à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. En l'occurrence, si ces organisations industrielles et leurs groupes d'intérêt ont conservé une influence, c'est grâce à leurs liens fortement institutionnalisés, notamment en termes de facilité d'accès, avec à la fois les autorités gouvernementales et les principaux partis représentés au Parlement. La cohésion du réseau semble avoir joué là fortement²⁸.

L'approche par les *policy networks* peut donc être davantage qu'un regard sur des configurations d'acteurs. Elle peut l'être en étudiant la dimension structurelle de ces réseaux et l'organisation des relations entre les acteurs qui y participent, mais aussi en examinant les ressources qui sont à leur disposition et la manière dont ils peuvent en faire usage, par la circulation ou l'échange à l'intérieur de ces réseaux. Gesine Foljanty Jost et Klaus Jakob se sont appuyés sur cette perspective pour trouver les variables permettant d'expliquer la position apparemment en pointe de l'Allemagne et sa capacité à promouvoir des programmes d'action publics dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Dans un réseau où sont présents de nombreux acteurs, l'inclusion d'ONG et les possibilités de coopération apparaissent ainsi comme des indicateurs d'ouverture et des facteurs favorables à une dynamique proactive en matière environnementale. L'approche par les réseaux peut alors éclairer les influences sur les processus décisionnels et les types d'activités ou de ressources qui ont pu jouer dans les relations engagées²⁹.

Le développement de ce type de conceptualisation a toutefois subi des critiques qui ont permis de mettre en évidence certaines lacunes. Des auteurs comme Michael M. Atkinson et William D. Coleman ont notamment considéré que le concept de *policy network* répondait imparfaitement au souhait de pouvoir prendre en compte « l'influence des institutions macropolitiques » (du fait de normes systémiques, d'héritages culturels, de styles de régulation...), « le pouvoir du discours

²⁵ Concernant ce débat, voir Keith Dowding, « Model or Metaphor? A Critical Review of the Policy Network Approach », *Political Studies*, vol. 43, n° 1, March 1995, pp. 136–158.

²⁶ Ces développements ont même débouché sur des tentatives de visualisation et de représentation graphique des réseaux, qui ont été facilitées par les progrès informatiques. Sur l'application de l'analyse structurale aux réseaux de politique publique et les possibilités de visualisation, voir Ulrik Brandes, Patrick Kenis, Jörg Raab, Volker Schneider, Dorothea Wagner, « Explorations into the Visualization of Policy Networks », *Journal of Theoretical Politics*, 11(1), 1999[0].

²⁷ Voir par exemple Michael Howlett, « Do Networks Matter? Linking Policy Network Structure to Policy Outcomes: Evidence from Four Canadian Policy Sectors », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 35, n° 2, June 2002, pp. 235-267.

²⁸ Sjur Kasa, « Policy Networks as Barriers to Green Tax Reform: The Case of CO₂-Taxes in Norway », *Environmental Politics*, vol. 9, n° 4, 2000, pp. 104–22.

²⁹ Gesine Foljanty Jost, Klaus Jakob, « The Climate Change Policy Network in Germany », *European Environment*, 14, 2004, pp. 1-15.

politique » et l'internationalisation de nombreux domaines d'intervention³⁰. Sur ce dernier point, ils entrevoyaient déjà des possibilités d'amélioration et, depuis, d'autres travaux tendent à suggérer qu'il n'y a pas là de difficultés rédhibitoires³¹. Le recours au concept de *policy network* est effectivement devenu très présent dans les études cherchant à rendre compte des espaces institutionnels largement internationalisés où s'élaborent des interventions à caractère public, à l'image de l'Union européenne. Les perspectives adoptées s'avèrent toutefois souvent sectorielles.

En fait, ce qui nous semble davantage marquant, c'est que les approches en termes de *policy networks* ont surtout tendance à conduire à une vision restreinte du champ d'interactions. De ce fait, elles risquent de perdre de vue des relations d'interdépendance plus larges.

b) La notion de réseau dans la sociologie de l'action collective

La notion de réseau, l'image du réseau, sont aussi devenues des occurrences courantes dans la littérature relative à la sociologie de l'action collective. Leur usage a même eu tendance à se répandre, en fait pour différentes raisons dont la rencontre peut engendrer par contrecoup des complications et des confusions. Une de ces difficultés tient notamment à ce que la notion de réseau a pu être en effet utilisée à la fois comme outil d'analyse et comme labellisation de formes d'action collective.

Dans les travaux fréquemment cités de Mario Diani, c'est le potentiel analytique de la notion qui tend le plus souvent à être privilégié. Dans ses recherches sur les mouvements sociaux, ces derniers sont vus comme des structures réticulaires complexes et extrêmement hétérogènes où les tissus d'échanges ont une importance particulière³². C'est ce type de structure que Mario Diani a retrouvé lorsqu'il a étudié le mouvement italien de défense de l'environnement³³. Nonobstant la grande diversité de groupes cherchant à défendre la cause écologiste et leurs fréquentes divergences de vues sur des enjeux centraux, ce mouvement a semblé en effet parvenir à une forme d'union, ces groupes discernant un intérêt à se retrouver dans un même réseau, notamment pour pousser des préoccupations communes. Dans ce type d'analyse, la notion de réseau est ainsi le moyen de mettre l'accent sur les dynamiques relationnelles, et ce quelque soit le moment de l'action collective³⁴.

Sur des voies plus ou moins proches de ce type de perspective, l'approche par les réseaux sociaux a permis de nourrir un véritable courant de recherche, à la fois sur les mouvements sociaux et sur l'action collective³⁵. Les bilans effectués sur les résultats de cette approche tendent à montrer qu'elle peut aider à saisir la manière dont les réseaux peuvent jouer dans le recrutement et la participation des individus, qu'elle peut faciliter l'étude des liens entre organisations, par exemple du point de vue de la circulation des ressources, qu'elle peut permettre d'appréhender la façon dont

³⁰ Michael M. Atkinson, William D. Coleman, « Policy Networks, Policy Communities and the Problems of Governance », *Governance*, Volume 5, n° 2, April 1992.

³¹ Voir par exemple Gerda Falkner, « Policy Networks in a Multi-level System: Converging Towards Moderate Diversity? », *West European Politics*, Vol. 23, No. 4, 2000.

³² Cf. Mario Diani, « Introduction: Social Movements, Contentious Actions, and Social Networks: 'From Metaphor to Substance'? », *Social Movements and Networks*, op. cit., p. 1.

³³ Cf. Mario Diani, *Green Networks. A Structural Analysis of the Italian Environmental Movement*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1995. C'est même plus largement une définition réticulaire du mouvement social qu'il donnait dans cet ouvrage : « Social movements are defined as networks of informal interactions between a plurality of individuals, groups and/or organisations, engaged in political or cultural conflicts, on the basis of shared collective identities » (ibid., p. 13).

³⁴ Mario Diani a prolongé cette perspective dans un article à vocation plus théorique. Cf. « Simmel to Rokkan and Beyond: Towards a Network Theory of (New) Social Movements », *European Journal of Social Theory*, Vol. 3, n° 4, 2000, pp. 387-406.

³⁵ Voir par exemple les contributions rassemblées dans *Social Movements and Networks: Relational Approaches to Collective Action*, op. cit.

la structure d'un groupe ou d'une communauté peut influencer les modalités de développement d'une mobilisation ou d'une action collective³⁶.

Un autre pan de la littérature dans le domaine de la sociologie de l'action collective enclenche la notion de réseau dans le travail d'analyse en constatant l'adoption d'un fonctionnement en réseaux par de nombreux mouvements défendant des causes variées et plus ou moins larges. Le constat est devenu fréquent et, dans les projets intellectuels les plus ambitieux, il peut servir de base pour signaler des évolutions profondes des sociétés contemporaines. Manuel Castells rattache ainsi les formes prises par les nouveaux activismes sociaux à ce qui est pour lui désormais une « société en réseaux », qui serait elle-même la structure sociale caractéristique de ce qu'il appelle « l'ère de l'information » : « la seconde force - et la principale - que nous avons repérée dans notre voyage au pays des mouvements sociaux, c'est *une forme d'organisation et d'intervention décentralisée, en réseaux, caractéristique des nouveaux activismes sociaux*, qui reflète et contrarie en même temps la logique de mise en réseaux propre à la domination dans la société informationnelle. C'est évident pour l'environnementalisme, construit autour de réseaux nationaux et internationaux rassemblant des initiatives décentralisées. Mais c'est vrai aussi, je l'ai montré, pour le mouvement des femmes, les rebelles contre l'ordre mondial et les fondamentalistes religieux. [...] C'est cette légèreté du *réseau de changement social* et cette absence de centre qui rendent si difficiles à percevoir et à identifier les nouveaux projets en gestation. Notre vision de l'histoire s'est tant habituée aux bataillons disciplinés, drapeaux annonçant la couleur, proclamations du changement dûment prévues, que nous sommes perdus face à l'insaisissable omniprésence de ces déplacements de symboles opérés très progressivement au sein de réseaux multiformes, loin des hautes sphères du pouvoir. C'est dans ces humbles ruelles du système social, réseaux alternatifs électroniques ou groupes de base de la résistance communautaire, que j'ai perçu les germes d'une société nouvelle, semées dans les champs de l'histoire par le pouvoir de l'identité »³⁷. Des auteurs qui, comme Luc Boltanski et Eve Chiapello, ont mis en regard les évolutions organisationnelles de l'univers capitaliste des entreprises et celles des groupes militants investis dans l'action critique, ont d'ailleurs remarqué une tendance à l'« homologie morphologique »³⁸. De chaque côté, c'est en effet une forme réticulaire et une logique connexionniste qui tendent à être privilégiées. Il est ainsi possible de repérer tout un ensemble de mouvements sociaux, de collectifs, de coordinations, qui s'est développé en s'organisant en réseaux, souvent dans une recherche de modalités de participation et d'action évitant les travers bureaucratiques et centralistes. Des regroupements associatifs comme ceux défendant les « sans » (par exemple Droit Au Logement en France, la Coordination nationale des Sans-Papiers en Suisse), syndicaux comme SUD (Solidaires, Unitaires, Démocratiques), se démarquent ainsi de structures plus traditionnelles pour engager leurs propres démarches de contestation. Il y aurait même une nécessité fonctionnelle dans l'adaptation de la mouvance critique face aux transformations du capitalisme, précisément pour pouvoir maintenir des capacités oppositionnelles, comme le laisse entendre Luc Boltanski : « La forme « réseau » ne sert évidemment pas qu'à faire du profit, même si ce que l'on note est le fait qu'elle est de plus en plus utilisée pour en faire, y compris de façon illégale (que l'on pense seulement au poids économique des marchés criminels). Le succès de cette forme dans le champ économique, lié notamment à la disponibilité d'outils de communication à distance qui la rend possible sans que le contrôle soit perdu, appelle en face le développement de forces critiques fonctionnant elles aussi en réseau et ayant la plasticité et l'extension du capitalisme. Car comment combattre avec des organisations hiérarchiques et planifiées au sommet, un procès capitaliste qui s'étend de façon décentralisée et réticulaire ? Donc, il serait dans l'ordre des choses [...] de voir se développer un affrontement de

³⁶ Cf. Mario Diani, « Introduction: Social Movements, Contentious Actions, and Social Networks: 'From Metaphor to Substance'? », in *Social Movements and Networks*, op. cit.

³⁷ Cf. Manuel Castells, « Conclusion : le changement social dans la société en réseaux », in *Le pouvoir de l'identité*, Vol. II de *L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 1999, p. 435.

³⁸ Voir notamment « Les nouveaux mouvements sociaux », in Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 431-435.

plus en plus fort entre les deux types de réseaux (capitalistes et critiques), comme entre les réseaux criminels et les autres »³⁹.

Du point de vue sociologique, les bases des réseaux militants ont de surcroît suscité d'autant plus d'intérêt qu'elles ont aussi tendance à se déployer dans des espaces qui n'étaient plus simplement des espaces nationaux et qui devenaient plus fréquemment « transnationaux ». De fait, l'organisation réticulaire élaborée de manière consciente est devenue une voie de plus en plus couramment employée par des groupes militants ayant des bases nationales différentes, mais souhaitant défendre des buts communs à une autre échelle. Les travaux de Margaret E. Keck et Kathryn Sikkink ont montré le rôle que ce type d'activisme a pu prendre sur la scène internationale et elles ont cherché à saisir les processus par lesquels des enjeux susceptibles de concerner de vastes collectivités, comme les droits de l'Homme, l'environnement ou les violences faites aux femmes, ont été investis par des réseaux militants transnationaux (« *transnational advocacy networks* »)⁴⁰. Ce sont ces mouvements militants qui, en développant leurs liens et leurs actions au-delà des frontières nationales, se sont qualifiés eux-mêmes comme des « réseaux »⁴¹. Ils ont pu structurer des bases organisationnelles et nourrir une dynamique en mettant en place des contre-sommets face à certains grands rendez-vous internationaux, des forums plus ou moins réguliers, qui ont pu fonctionner autant comme des lieux de rencontre que comme des plates-formes d'échanges⁴².

Ces réseaux militants transnationaux ont acquis un rôle loin d'être négligeable sur les terrains d'intervention des institutions nationales et internationales⁴³. Le repérage des réseaux environnementaux transnationaux fait remonter leur émergence au milieu des années 1980. Le phénomène apparaît lié à une conjonction de dynamiques, parmi lesquelles figurent notamment une attention croissante à une échelle globale pour les questions d'environnement, un développement des contacts internationaux entre un ensemble d'acteurs allant jusqu'aux groupes non-étatiques, une tendance à la démocratisation des institutions politiques, un effort de compréhension des relations entre environnement et développement, et des formes de communication internationale plus favorables⁴⁴. Sur la scène internationale, la cause environnementale a ainsi pu bénéficier du soutien de réseaux de coopération entre des ONG plus ou moins spécialisées, pouvant par cette voie partager informations et autres ressources, et semblant grâce à cette dynamique donner forme à ce que certains ont pu considérer comme l'émergence d'une « société civile globale »⁴⁵. Du point de vue des débouchés, des effets apparaissent aussi sensibles, dans la mesure où les possibilités de coordination internationale ont pu aider à influencer des politiques nationales et à modifier les jeux prévalant dans la promotion de normes internationales. Michele M. Betsill and Elisabeth Corell ont cherché à construire un cadre d'analyse pour évaluer cette influence possible des ONG dans les négociations internationales relatives à l'environnement. Pour elles, cette influence se réalise quand ces ONG parviennent à transmettre de manière intentionnelle aux négociateurs un ensemble d'informations qui contribue à faire évoluer à la fois le processus de négociation et ses résultats⁴⁶.

³⁹ « Vers un renouveau de la critique sociale », par Luc Boltanski, Eve Chiapello, Entretien recueilli par Yann Moulier Boutang, *Multitudes* N° 3, novembre 2000, http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=242.

⁴⁰ *Activists Beyond Borders. Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 1998[0].

⁴¹ *Ibid.*, p. 4.

⁴² Cf. Margaret E. Keck and Kathryn Sikkink, « Transnational Advocacy Networks in the Movement Society », in David S. Meyer, and Sidney Tarrow (eds), *The Social Movement Society. Contentious Politics for a New Century*, New York, Rowman & Littlefield Publishers, 1998.

⁴³ Pour une présentation rapide en français de cette influence, voir Margaret Keck, Kathryn Sikkink, « Les réseaux de militants dans la politique internationale et régionale », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 159, 1999, pp. 97-110.

⁴⁴ Margaret Keck, Kathryn Sikkink, « 4. Environmental Advocacy Networks », in *Activists Beyond Borders*, op. cit.

⁴⁵ L'hypothèse s'avère en fait largement controversée. Voir par exemple, pour le cas de l'environnement, Robert Rohrschneider, Russell J. Dalton, « A Global Network? Transnational Cooperation among Environmental NGOs », *Journal of Politics*, vol. 64, n° 2, May 2002, pp. 510-533.

⁴⁶ Cf. Michele M. Betsill and Elisabeth Corell, « NGO Influence in International Environmental Negotiations: A Framework for Analysis », *Global Environmental Politics*, 1:4, November 2001, pp. 65-85. Pour une application

Le domaine environnemental nous intéresse ici particulièrement parce qu'il a historiquement contribué à nourrir la thématique du « développement durable » et a ainsi pu se retrouver en espace intermédiaire pour des investissements croisés de la part de différents groupes. Mais ce n'est bien entendu pas le seul domaine où opèrent ces réseaux transnationaux et la tendance est même bien plus large⁴⁷. Même s'il peut paraître abusif de parler de société civile mondiale ou transnationale⁴⁸, il est difficile de ne pas constater que des espaces s'ouvrent pour des mobilisations ou des activismes de type réticulaire pouvant multiplier les prises. Comme le note Johanna Siméant : « Le plus nouveau est peut-être la densité des institutions internationales qui offrent des niches de défense de causes à des individus et des lieux de sociabilité et de socialisation à l'international, souvent sur le registre de l'expertise, et peuvent contribuer à forger des liens et des réseaux qui investiront ensuite la contestation »⁴⁹. Le travail de réseau peut permettre de profiter de cette densité et offrir un potentiel supplémentaire pour des mouvements ou des groupes transnationaux, qui peuvent s'en servir pour pousser des préoccupations, conforter la place de certains enjeux sur des agendas institutionnels, et essayer d'influencer les politiques ou les positions des institutions ciblées.

Dans ces jeux, l'utilité et le rôle croissant des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont bien entendu été remarqués. L'utilisation d'Internet a été fréquemment relevée comme un facteur ayant facilité les fonctionnements en réseaux et s'étant de fait installé comme un outil de base dans les mouvements militants, notamment pour déployer et nourrir leurs engagements⁵⁰.

Par rapport aux points et espaces que paraissent viser les actions collectives, un des intérêts de la notion de réseau est qu'elle peut inciter à ne pas focaliser l'attention sur un niveau particulier. Elle permet de circuler du « local » au « global », au point même de mettre en question la pertinence de ces catégories, voire de les dissoudre⁵¹. De fait, une perspective réticulaire peut permettre de montrer que des mobilisations transnationales n'existent pas sans des bases locales, mises à contribution à un moment ou à un autre, et donc ne flottent pas dans une espèce d'espace indéterminé⁵². Pour des groupes ou mouvements militants, la dimension locale, lorsqu'elle est exploitée également de manière réticulaire, peut d'ailleurs être un moyen de décliner des ambitions plus vastes à partir de projets plus focalisés sur des territoires, pratiques ou dispositifs particuliers. Simon Batterbury a ainsi étudié la manière dont des organisations militantes avaient cherché à promouvoir des modes de transport alternatifs à l'automobile, et plus particulièrement le vélo, dans

comparative de ce cadre d'analyse, voir également Elisabeth Corell and Michele M. Betsill, « A Comparative Look at NGO Influence in International Environmental Negotiations: Desertification and Climate Change », *Global Environmental Politics*, 1:4, November 2001, pp. 86-107.

⁴⁷ Voir par exemple le travail qu'avait déjà fait Ariel Colonomos dans *Sociologie des réseaux transnationaux : communautés, entreprises et individus : lien social et système international*, Paris, L'Harmattan, 1995.

⁴⁸ Cf. Béatrice Pouligny, « Acteurs et enjeux d'un processus équivoque. La naissance d'une « internationale civile » », *Critique internationale*, n° 13, octobre 2001.

⁴⁹ « Des mouvements nouveaux et globaux ? Sur les mouvements sociaux « transnationaux » dans quelques ouvrages récents », communication présentée au 8^e Congrès de l'Association Française de Science Politique (AFSP), table ronde « Où en est la sociologie des mouvements sociaux ? », 15-18 septembre 2005, p. 14.

⁵⁰ Parmi les travaux de plus en plus nombreux sur cette évolution, voir par exemple Ronald J. Deibert, « International Plug 'n Play? Citizen Activism, the Internet, and Global Public Policy », *International Studies Perspectives*, vol. 1, n° 3, December 2000, pp. 255-272 ; Fabien Granjon, *L'Internet militant. Mouvement social et usages des réseaux télématiques*, Rennes, Apogée, 2001 ; W. Lance Bennett, « Communicating Global Activism. Strengths and vulnerabilities of networked politics », *Information, Communication & Society*, vol. 6, n° 2, June 2003, pp. 143-168 ; Jeffrey S. Juris, « The New Digital Media and Activist Networking within Anti-Corporate Globalization Movements », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 597, n° 1, 2005, pp. 189-208.

⁵¹ Dans le même sens et dans une perspective plus large, voir Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, Nouv. Éd., Paris, La Découverte, 1997, p. 166.

⁵² Maria Guadalupe Moog Rodrigues, « Advocating for the environment: local dimensions of transnational networks », *Environment*, 46(2), March 2004.

une logique de « développement durable » appliquée à la situation urbaine (celle de Londres en l'occurrence). Dans le cas examiné, le réseau social qui s'est constitué a même permis des formes de rapprochement, voire de coopération, entre les groupes militants engagés dans cette cause et des correspondants dans l'appareil gouvernemental local. Ce qui peut inciter là aussi à constater que les enjeux discutés n'aboutissent pas forcément à des situations oppositionnelles⁵³.

c) La mise au jour des reconfigurations réticulaires comme outil d'analyse de processus collectifs évolutifs

Compte tenu de cette multiplicité de travaux, quelle base commune est-il alors possible de retenir et d'installer ? D'abord, ce qui fait le premier intérêt généralement reconnu à l'approche par les réseaux, à savoir la capacité à tenir dans une même appréhension des entités et leurs relations et ainsi à donner à voir une situation collective à la fois produite et productrice. Autrement dit, suivre cette perspective amène à retrouver les processus relationnels dans lesquels sont prises des entités identifiables, notamment pour essayer de saisir la nature de ces relations, leur formation, leurs transformations. Il s'agit alors de penser en termes de connexions d'activités, reliant des acteurs individuels ou collectifs⁵⁴, faisant intervenir des flux de diverses natures (matériels, symboliques...) et jouant ainsi dans la distribution de ressources tout aussi diverses.

Si, comme on vient de le voir, la notion de réseau a pu servir de base au développement de différents outillages analytiques, elle a aussi pu avoir tendance à laisser dans l'ombre leur dimension extensive, proliférante et recombinaire. Faire de l'histologie sociale, c'est-à-dire essayer d'étudier la structure du tissu social, peut certes être utile, mais ce n'est pas suffisant. D'où le souhait exprimé ici de renforcer un répertoire d'analyse permettant de mieux comprendre les recompositions institutionnelles dont les voies plus ou moins souterraines se trouvent dans des réarrangements et des prolongements réticulaires.

Aux approches axées sur la mise en évidence des réseaux, il faut reconnaître leur utilité pour pénétrer les coopérations qui se font et se défont dans les sphères participant à la régulation institutionnelle. Elles ont l'avantage d'aider à remettre au jour l'hétérogénéité des acteurs, des rationalités, des activités, des temporalités d'action, à révéler leur potentiel d'hybridation, à percevoir les différentes modalités de coordination, à faire ressortir la malléabilité des arrangements.

Les approches par les réseaux invitent à sortir le regard des seuls cadres institutionnels et permettent de souligner la contingence des frontières que les multiples écrits et discours officiels paraissent dessiner. Les contours des organisations deviennent plus vaporeux dès qu'on remarque que les réseaux peuvent traverser les frontières des organigrammes. Du coup, cette appréhension de la notion de réseau rend aussi moins pertinentes les notions de centre et de périphérie, ou du moins oblige à les repenser.

D'ailleurs, c'est plus largement tout un ensemble de dichotomies établies que la notion de réseau déstabilise. Elle intègre ainsi à la fois les registres formel et informel. Elle relativise les dimensions verticale et horizontale, puisque les réseaux peuvent jouer simultanément dans ces différentes dimensions. De fait, les apparences hiérarchiques peuvent rester présentes, mais ne recouvrent de toute manière qu'une partie des relations.

⁵³ Cf. Simon Batterbury, « Environmental Activism and Social Networks: Campaigning for Bicycles and Alternative Transport in West London », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 590, n° 1, 2003, pp. 150-169.

⁵⁴ Voir des « actants » si on élargit la perspective aux non-humains, comme pousse à le faire Bruno Latour. Cf. *Changer de société - refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006.

Dans le même esprit, l'approche par les réseaux permet d'éviter de réduire la construction et l'application des décisions à une espèce de fonctionnement en cascade. Les initiatives peuvent difficilement être comprises si l'on pense qu'il y a construction à un niveau puis diffusion à d'autres niveaux, passant ainsi par exemple du supranational au national et ensuite au local. Force est de constater que ces initiatives résultent en fait de plus en plus souvent de processus de mise en forme dans des réseaux qui enchevêtrent ces « niveaux ».

En tout cas, pour tirer complètement le fil de ce type d'approche, il faut pousser l'analyse dans l'ensemble des dimensions qui rentrent en jeu dans ces réseaux : les populations d'acteurs concernés, les espaces plus ou moins matériels qui assurent leur déploiement, les flux qui les traversent. Du côté des acteurs, cela permet de tenir conjointement leurs compétences et propriétés sociales, leurs stratégies, leurs modalités d'organisation, leurs pratiques. Sachant qu'à partir des multiples interactions peuvent naître des effets de système contribuant à faire émerger des orientations et comportements collectifs, lesquels peuvent se répercuter en retour sur les acteurs et nourrir à nouveau des dynamiques adaptatives, selon des processus qui seront aussi à comprendre.

II) Comment des initiatives multiples et éparses peuvent soutenir un projet collectif : l'importance de la dimension réticulaire

Sociologie de l'action collective et sociologie de l'action publique offrent des points d'entrée différents sur les objets et terrains étudiés, mais dans de nombreux cas, elles tendent à se retrouver plongées dans les mêmes réseaux dynamiques et hétérogènes. Le regard peut paraître différent parce que l'attention ne s'oriente généralement pas vers le même type d'acteurs, alors que ces catégories d'acteurs vont pourtant s'intéresser à des enjeux communs. Du point de vue des articulations possibles, l'intérêt d'une approche par les réseaux ne réside pas simplement dans la chaîne qu'elle permet de tracer, mais aussi dans ce qu'elle peut donner à voir sur cette chaîne, notamment les relations, les liens et leur constitution, les éléments qui circulent et les canaux qu'ils empruntent, les dynamiques de ces réseaux (longueur, convergence...) et les modalités de constitution de pôles attracteurs, voire hégémoniques, les voies par lesquelles peuvent se construire des formes de coordination. C'est le regard sur l'assemblage de ces différentes pièces qui peut aider à expliquer comment un projet peut se trouver saisi collectivement et pourquoi il va tenir et pouvoir se déployer.

a) Connectivité et longueur des réseaux : de l'importance des connexions dans les possibilités de coordination

La perspective réticulaire est souvent conçue comme (d'aucuns diraient même réduite à) une perspective relationnelle. Une approche par les réseaux amène en effet à s'intéresser aux liens entre les entités repérées. Mais on peut aller plus loin en utilisant pleinement le langage analytique de cette approche et en s'intéressant aussi aux connexions qui conditionnent et permettent ces liens.

Qu'est-ce que la connexion ? Telle qu'on la concevra ici, c'est plus qu'un point de contact. Un responsable peut participer à une réunion, mais ne rien en retenir. Il peut avoir sous la main une brochure ou un rapport, mais ne pas les lire. Les conditions de réalisation du branchement sont donc importantes. Les deux exemples précédents montrent que pour que des idées ou des arguments puissent être pris en considération, il faut aussi une disponibilité d'esprit.

Etudier les connexions au sein des réseaux amène à porter le regard sur des interactions contextualisées, par exemple, dans des espaces de discussion de type conférences, sommets, etc.

Mais, pour que l'analyse puisse être complète, il faut ajouter qu'il faut aussi arriver à prendre en compte des relations qui peuvent être moins directes.

Grâce à ces connexions, ce sont en quelque sorte des chemins qui peuvent être tracés entre des acteurs n'entretenant pas forcément de relations directes. C'est aussi en ce sens que Bruno Latour entend la notion de réseau : « For instance, you begin with a T-bone steak on your plate and you end up in the laboratory of a protein specialist showing you the tertiary structure of the now infamous prion, one of the possible causes of the so-called 'mad cow' disease. But in the mean time you have visited European Commission bureaucracies, the cattle farmers' unions, quite a few hospitals, and participated in a lot of scientific meetings »⁵⁵. La difficulté est cependant de savoir comment se construit ce chemin, et là-dessus, Bruno Latour apparaît nettement plus évasif.

L'avantage des approches en termes de réseaux, notamment dans les versions les plus formalisées, c'est qu'elles offrent des instruments d'analyse aidant à mettre en évidence et à caractériser la nature des liaisons, leur quantité, leur fréquence, à évaluer la qualité, la forme des liens et la plus ou moins grande stabilité des coopérations dans le temps. Le nombre de relations engagées ou possibles peut ainsi donner une idée de leur densité, sachant que ces relations peuvent être aussi d'une grande diversité (formelles, informelles, hiérarchiques, routinières...).

On peut d'ailleurs faire une distinction entre relations interpersonnelles et relations interorganisationnelles. Une personne peut en effet changer au sein d'une organisation, mais les liens établis avec une autre organisation peuvent être maintenus. La qualité de la relation peut en revanche changer à cette occasion. D'amicale, cette relation peut par exemple devenir plus formelle, et réciproquement.

b) Circulations : intermédiaires, flux et ressources

Mettre en évidence les connexions confirme qu'il n'est pas possible de prétendre décrire un réseau en limitant le regard aux seuls acteurs qui semblent le constituer. L'approche de Michel Callon constitue un apport supplémentaire du fait de l'importance particulière qu'il accorde aux intermédiaires qui circulent entre les acteurs⁵⁶. Souligner le rôle des intermédiaires, c'est en effet rappeler que les liens qui rassemblent des acteurs passent aussi par des supports et des contenus. Dans le cas qui nous occupe, cela veut dire s'intéresser aussi véritablement aux documents mis en circulation, c'est-à-dire aux guides, manuels, brochures, rapports, qui jouent un rôle dans la promotion et la structuration des démarches, en diffusant des concepts, des méthodes, des modèles d'organisation, des argumentaires...

Suivre des acteurs est donc insuffisant : il faut aussi suivre une pluralité de circulations, en l'occurrence en regardant les intermédiaires que les acteurs peuvent porter avec eux, mais aussi les acteurs qui en quelque sorte circulent par le truchement des intermédiaires. Une telle démarche rend plus apte à saisir la circulation des idées, notamment par rapport aux réflexions revendiquant une approche cognitive des politiques publiques, comme celles de Pierre Muller et Yves Surel⁵⁷. Négligeant les réseaux ou ne les voyant que par leurs acteurs, elles tendent à laisser dans le flou les

⁵⁵ « Is Re-modernization Occurring – And If So, How to Prove It? A Commentary on Ulrich Beck », *Theory, Culture & Society*, Vol. 20(2), 2003, p. 36.

⁵⁶ Sur cette notion d'intermédiaire et le cadre conceptuel dans lequel elle s'insère, voir Michel Callon, « Réseaux technico-économiques et irréversibilités », in *Les figures de l'irréversibilité en économie*, sous la direction de Robert Boyer, Bernard Chavance, Olivier Godard, Paris, Editions de l'EHESS, 1991. Dans cette optique, la notion d'intermédiaire sert à désigner « tout ce qui passe d'un acteur à un autre et qui constitue la forme et la matière des relations qui s'instaurent entre eux » (ibid., p. 197).

⁵⁷ Cf. Pierre Muller, Yves Surel, *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, 1998.

modalités de circulation des idées parce qu'elles n'en distinguent pas les supports. Que lisent ces acteurs ? Avec qui échangent-ils ? Lors de quelles occasions ?

La notion de flux est une notion souvent associée à celle de réseau et elle peut apparaître en fait comme une version plus agrégée de la notion d'intermédiaire. Cette notion de flux est un des pivots de l'analyse de Manuel Castells dans sa réflexion sur la « société en réseaux ». Selon lui, « notre société s'articule en flux : de capitaux, d'informations, de technologie, d'interaction organisationnelle, d'images, de sons et de symboles. Les flux ne sont pas simplement un élément de l'organisation sociale, ils expriment les processus qui *dominent* notre vie économique, politique et symbolique »⁵⁸.

La question peut être ensuite de déterminer l'importance respective des différents flux. Une perspective comme celle de Manuel Castells tend à donner plus ou moins implicitement un rôle stratégique à l'information. Nombreux sont en fait les travaux qui associent ou relient la dimension réticulaire et la dimension informationnelle, voire qui considèrent que ces deux dimensions tendent à entrer en synergie. S'intéressant à la diffusion internationale d'innovations et de pratiques régulatrices dans le domaine des politiques publiques, David Lazer envisage par exemple le système international comme un réseau informationnel dans lequel les relations et les interdépendances entre institutions sont aussi les voies par lesquelles va circuler l'information⁵⁹.

Il est possible de montrer plus largement que la formation d'un réseau produit par la même occasion un espace de circulation. Par ce processus, différentes parties du réseau peuvent intégrer des grappes d'informations et de connaissances provenant d'autres parties. Et si cette dynamique est suffisamment fluide pour faciliter les échanges et les mises en commun, elle peut contribuer à enclencher des formes d'apprentissage. Cela ne vaut bien entendu pas forcément de manière identique pour toutes les branches du réseau et dépendra aussi des conditions et des modalités d'accès à ces informations et connaissances, conditions et modalités qui sont en effet liées à la structure de ce réseau, aux types de positions occupées par les protagonistes qui en font partie. En fonction des liens, de leur fréquence, de leur densité, c'est à la fois la quantité (rareté, abondance, surabondance...) et la qualité (rigueur, diversité...) de ces informations et connaissances qui peuvent varier pour les différents protagonistes.

c) *Dynamiques des réseaux*

Difficile d'avoir une vision statique en rentrant dans un univers de réseaux. Ceux-ci ont aussi des dynamiques, qui peuvent d'ailleurs être plus ou moins fortes. Dès qu'on associe des caractéristiques à ces réseaux (par exemple forme, structure, etc.), il faut convenir que ces caractéristiques peuvent varier (la forme peut varier, la structure peut varier, etc.). Ces réseaux se trouvent dans des situations évolutives et ils peuvent ainsi être engagés dans des processus adaptatifs.

Michel Callon a proposé un cadre d'analyse des dynamiques des réseaux en visant surtout l'espace technico-économique. Ce cadre contient toutefois des éléments qui permettent de le reprendre sous une forme plus générale, si l'on accepte de concevoir de manière extensive ce que peut être une innovation (en faisant par exemple du « développement durable » une innovation conceptuelle).

⁵⁸ *La société en réseaux* (Vol. I de *L'ère de l'information*), Paris, Fayard, 2001 (nouvelle édition), p. 511. Il précise ainsi la notion de flux : « Par « flux », j'entends des séries significatives, répétitives et programmables d'échanges et d'interactions entre des positions géographiquement éloignées occupées par des acteurs sociaux dans les structures économiques, politiques et symboliques de la société » (ibid., p. 511).

⁵⁹ Cf. David Lazer, « Regulatory Capitalism as a Networked Order: The International System as an Informational Network », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 598, n° 1, March 2005, pp. 52-66.

Pour Michel Callon, chaque configuration possible d'un réseau peut être définie selon trois dimensions : la longueur, l'irréversibilité, la convergence⁶⁰. Autrement dit, un réseau peut se raccourcir ou s'allonger, s'irréversibiliser ou se réversibiliser. Sa convergence peut s'accroître ou diminuer. En les replaçant dans une perspective plus large que celle de Michel Callon, l'articulation de ces trois dimensions peut aider à mieux saisir des évolutions qui renvoient à des aspects réticulaires.

Un réseau peut en effet s'allonger en incorporant de nouveaux acteurs ou de nouvelles entités. La robustesse de cet allongement va toutefois dépendre de la force des associations qui permettent de prolonger la chaîne des relations sur telle ou telle branche, autrement dit de la qualité des liens réalisés. Ce sont des associations fortes qui vont aider à solidifier cet allongement. Et plus des changements atteignent une ampleur notable, plus il est probable qu'ils ont dû passer par la constitution de réseaux longs. Comme on le verra plus loin, la masse des ralliements au « développement durable » donne cette image et elle révèle de fait une grande quantité de déplacements. Il s'avère toutefois plus difficile d'allonger la chaîne des relations lorsqu'il s'agit de rapprocher des organisations ou des institutions provenant d'univers différents. L'hétérogénéité n'empêche pas les allongements réticulaires, mais elle peut les rendre plus difficile.

Si on les regarde d'un point de vue historique, les réseaux peuvent aussi manifester des différences de consolidation, autrement dit être plus ou moins consolidés selon les moments. La persistance d'assemblages réticulaires dépend de la stabilité et de la solidité qu'ont pu gagner à travers le temps des relations entre des acteurs, des groupes ou des organisations. Michel Callon parle d'irréversibilisation pour « aborder la question de la durabilité de ces connexions et de la prédétermination de leur évolution »⁶¹. Dans le même esprit, il propose une distinction entre réseaux émergents, « où les identités, les intérêts et les compétences sont le résultat de traductions provisoires et expérimentales », et réseaux consolidés, « où l'action est programmable, les identités et les compétences sont stabilisées et fortement semblables et complémentaires »⁶². La distinction peut être utile pour mettre en relation l'état des réseaux et l'état des disputes au sein de ceux-ci.

La notion de convergence, également proposée par Michel Callon, peut offrir un utile complément, *a fortiori* dans le cas du « développement durable », dans la mesure où elle « rend compte de la construction d'un espace unifié à partir d'éléments incommensurables »⁶³. Telle que Michel Callon la précise : « La notion de convergence est destinée à saisir le degré d'accord engendré par une série de traductions, et par les intermédiaires de toutes sortes qui les opèrent, en même temps qu'elle permet de repérer les frontières d'un réseau technico-économique. Deux dimensions la définissent : l'alignement et la coordination »⁶⁴. La notion permet ainsi d'apprécier le degré d'intégration d'un réseau : « plus un réseau est aligné et coordonné, et plus les acteurs qui le composent travaillent à une entreprise commune sans être à tout moment contesté en tant qu'acteurs ayant une identité propre. Cela ne veut pas dire que tout le monde fait la même chose [...] mais plus simplement que les activités de chacun se raccordent aisément les unes aux autres, en dépit de leur hétérogénéité »⁶⁵. Les réseaux convergents sont ainsi marqués par le développement des possibilités de compréhension entre les participants, ce qui permet donc d'ouvrir la voie à des formes d'accord. La montée de la thématique du « développement durable » peut être prise comme le révélateur d'une dynamique de convergence, reflétant et facilitant en même temps la formation d'un espace de

⁶⁰ Cf. « Réseaux technico-économiques et irréversibilités », op. cit., p. 225.

⁶¹ « Réseaux technico-économiques et irréversibilités », in *Les figures de l'irréversibilité en économie*, op. cit., p. 196.

⁶² in Michel Callon, Patrick Cohendet, Nicolas Curien, Jean-Michel Dalle, François Eymard-Duvernay, Dominique Foray, Eric Schenk, *Réseau et coordination*, Paris, Economica, 1999, p. 9. L'argument est développé dans le chapitre 1 (« Le réseau comme forme émergente et comme modalité de coordination : le cas des interactions stratégiques entre firmes industrielles et laboratoires académiques »).

⁶³ « Réseaux technico-économiques et irréversibilités », in *Les figures de l'irréversibilité en économie*, op. cit., p. 196.

⁶⁴ Ibid., p. 211 ; voir également la sous-partie correspondante : « II.2.1. La convergence », p. 211 et s.

⁶⁵ Ibid., p. 216.

discussion partageable. S'il est possible de voir là un vaste réseau, celui-ci semble en effet avoir gagné en convergence, tout en restant encore très éloigné de ce qui pourrait être une étape ultime, celle d'un « réseau totalement convergent, sorte de tour de Babel dans laquelle chacun parlerait sa langue que tous les autres comprendraient, et posséderait des compétences que tous les autres sauraient mobiliser à propos »⁶⁶. Deux marqueurs peuvent là aussi être repris pour apprécier la convergence du réseau : l'existence d'une communauté linguistique, avec des mots et des énoncés qui peuvent circuler d'un bout à l'autre du réseau, et la manifestation de formes de coordination, par le biais d'ententes et de conventions par exemple⁶⁷.

Les assemblages réticulaires peuvent d'ailleurs être marqués par des phénomènes de polarisation ou de dominance⁶⁸. Certains nœuds peuvent avoir tendance à prendre plus d'importance que d'autres. L'existence de points d'attraction peut contribuer à orienter les évolutions réticulaires, dans des dynamiques qui peuvent ainsi contribuer à renforcer des polarisations.

d) Conditions et modalités de coordination

Des acteurs variés, qui ne sont pas forcément directement liés, peuvent se retrouver dans un projet collectif, mais ils doivent pour cela disposer de possibilités de coordination, plus ou moins formalisées, plus ou moins distantes, plus ou moins personnalisées. L'inscription dans un tissu réticulaire peut constituer cette chaîne de relations plus ou moins stabilisées entre des acteurs qui peuvent avoir des visions du monde, des systèmes de valeurs, des intérêts différents, mais qui peuvent cependant trouver des bases d'intérêts communes, découvrir des liens d'interdépendance, et construire des obligations réciproques autour d'enjeux plus ou moins délimités.

De fait, les réseaux qui font la trame de la vie des collectivités humaines apparaissent le plus souvent comme des assemblages d'éléments de nature différente. Dans les analyses qu'ils défendent en sociologie des sciences, mais aussi souvent avec la tendance à les généraliser à un horizon plus large, Michel Callon et Bruno Latour soulignent que l'hétérogénéité fait partie des caractéristiques intrinsèques des réseaux qu'ils tentent d'étudier. Cette hétérogénéité n'empêche pas qu'il puisse y avoir des potentiels de coordination. S'il est probable que toutes les forces engagées ne tirent pas dans le même sens, il peut y avoir malgré tout des effets de composition. La variété des intérêts, des valeurs, des préférences fait que les coopérations ne sont pas complètement spontanées et que des efforts, des concessions, des transactions sont le plus souvent nécessaires pour le développement de ces coopérations. La question qui se pose n'est donc pas celle de leur possibilité, mais celle de leurs conditions de possibilité.

La dimension de l'espace dans lequel se joue la coordination des acteurs a d'ailleurs son importance. Au fur et à mesure que cette dimension s'accroît, les conditions de coordination risquent de devenir plus difficiles. Lorsque les échelles d'intervention s'élargissent, ce sont ainsi des capacités de coordination plus développées qui tendent à devenir nécessaires.

Ces possibilités de coordination peuvent être créées à partir d'un cadre institutionnel. Les agences mises en place au niveau européen ont ce type de fonction : leur travail assure une coopération entre les administrations nationales et l'administration communautaire et se déploie conjointement en construisant de manière plus ou moins délibérée des réseaux administratifs transnationaux, avec

⁶⁶ Michel Callon, Philippe Larédo & Philippe Mustar : « Réseaux technico-économiques et analyse des effets structuraux » (Ch. 20), in Michel Callon, Philippe Larédo & Philippe Mustar, *La gestion stratégique de la recherche et de la technologie. L'évaluation des programmes*, Paris, Economica, 1995, p. 422.

⁶⁷ Ibid., p. 423.

⁶⁸ Ces termes sont aussi utilisés par Michel Callon, Philippe Larédo et Philippe Mustar (Ibid., p. 424-425), mais nous ne suivons pas ici leur interprétation.

d'ailleurs des relations qui peuvent aller au-delà de la sphère strictement administrative⁶⁹. Lorsqu'elle présente son travail, l'Agence européenne pour l'environnement met par exemple explicitement en avant les activités de mise en réseau. Dans le cadre de ses missions, c'est notamment le cas pour ce qui touche à la collecte et au traitement des données environnementales à l'échelle européenne : il s'agit là effectivement de rassembler les moyens et de mettre les capacités en connexion. Le réseau européen d'information et d'observation sur l'environnement (*European Environment Information and Observation Network / EIONET*) a été installé et fonctionne sur ce principe, en laissant de surcroît la voie ouverte pour des coopérations avec des organisations et des programmes internationaux.

III) Déploiements rhizomatiques en faveur d'un « développement durable »

Si on la reprend à la lumière du détour théorique précédent, l'expansion de la thématique du « développement durable » peut typiquement être interprétée comme un effet de réseau ou le résultat d'un assemblage réticulaire. À travers elle s'est construit un espace commun sur lequel une pluralité d'acteurs a pu se retrouver. La mise en forme des enjeux associés à cette problématique s'est effectuée de telle façon qu'elle a rendu possible des convergences, des rapprochements, des relations entre des groupes sociaux qui pouvaient paraître séparés par des clivages sociaux et institutionnels, par des visions du monde étrangères les uns aux autres, par des engagements différenciés sur des problèmes divers.

Pour toute une série de groupes, les possibilités de branchement se sont avérées multiples. La variété des thèmes assemblés sous le label du « développement durable » a permis aux investissements de se faire sur des bases tout aussi variées. Des groupes militants qui ont pris l'habitude de fonctionner de manière transnationale ont pu être intéressés par cette thématique à l'écho international croissant, se déplacer dans sa direction et y trouver des points de connexion en rapport avec leurs préoccupations, comme par exemple la réduction de la pauvreté, les effets de la libéralisation des échanges, la protection de l'environnement, la santé humaine... À chaque fois, ces thèmes pouvaient en effet être inclus dans les cadres d'appréhension plus larges de la « durabilité » du développement et donc permettre de mettre en avant une légitimité à s'insérer dans les espaces de discussion correspondants.

a) Convergences et dynamiques d'investissement de la thématique du « développement durable » dans les mouvances militantes

Comme l'intéressement à la thématique du « développement durable » peut se faire à partir de sujets et de points de contact multiples⁷⁰, l'espace de discussion s'avère plutôt hétérogène. Les acteurs institutionnels relevant des sphères étatiques marquent cet espace de leurs productions (discursives, juridiques...), mais ils rencontrent aussi de plus en plus souvent des acteurs non-étatiques qui prétendent donner leurs manières de voir les problèmes et de les résoudre et qui peuvent chercher pour cela à multiplier les voies d'influence. La Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement (CNUED) à Rio de Janeiro en juin 1992 a pu apparaître comme le début d'un « tournant participatif » dans la prise en charge globale de ce double ordre du jour ainsi rassemblé sur le même agenda. Cette large réunion internationale a permis d'offrir un forum à la « société civile » et a pu ainsi encourager des souhaits de transposition de ce type de

⁶⁹ Cf. Edoardo Chiti, « The emergence of a Community administration: the case of European agencies », *Common Market Law Review*, vol. 37, n° 2, 2000, pp. 309-343.

⁷⁰ Potentiellement aussi nombreux que les ONG sont diverses. Cf. Denis Chartier, « ONG et société civile : un inventaire à la Prévert », *Écologie et politique*, n° 25, 2002, pp. 101-106.

démarche dans d'autres grands rassemblements internationaux et sommets mondiaux, dynamique qu'on retrouve effectivement au sommet de Johannesburg⁷¹.

Denis Chartier et Sylvie Ollitrault ont rappelé le rôle pris par les ONG environnementales transnationales par l'intermédiaire de leur participation à des réunions internationales, à la rédaction de documents directeurs, à des actions visant à faire évoluer les habitudes. Ces ONG ont ainsi contribué à attirer l'attention sur les enjeux environnementaux et, pour Denis Chartier et Sylvie Ollitrault, elles ont activement participé à la construction et aux efforts de concrétisation de la notion de « développement durable »⁷². L'émergence et le développement de ces nouveaux acteurs participent d'ailleurs à la montée de problématiques nouvelles ou décalées par rapport à l'agenda dominant des discussions internationales. Comme le signalent Laurence Tubiana et François Lerin : « Les ONG ont souvent été à l'origine de l'identification de problèmes nés de nouveaux processus économiques et ignorés d'acteurs plus puissants ou des Etats. Par exemple, les ONG ont concentré leurs critiques sur la libéralisation des échanges, en montrant qu'elle laissait dans l'ombre les problèmes d'inégalités sociales et économiques et les effets négatifs sur l'environnement. Les réseaux d'ONG qui se sont constitués durant les négociations de l'Uruguay Round et les manifestants qui ont contesté le lancement d'un nouveau cycle de négociation à Seattle ont soulevé un point majeur que les négociateurs n'avaient pas anticipé : les accords de libéralisation touchent des domaines de choix collectifs plus larges que les questions des tarifs douaniers ou des règles de concurrence »⁷³.

Les ONG qui savent utiliser leurs ressources ne sont donc pas assignées à une position d'extériorité par rapport aux circuits internationaux. Elles-mêmes tendent à se considérer comme des interlocuteurs légitimes et elles peuvent être accueillies comme des contributeurs à part entière de certains débats, voire comme des « partenaires ». Un ensemble d'organisations a pu ainsi participer au processus de préparation de la conférence de Rio de Janeiro. La position de ces ONG peut d'ailleurs paraître ambivalente. Elles jouent à la fois dans un registre contestataire pour pousser leurs préoccupations et revendications, notamment lorsque ces dernières sortent des cadres de référence dominants, mais elles doivent également ménager des possibilités de coopération avec les acteurs étatiques ou institutionnels si elles veulent parvenir à des engagements tangibles. Dans leurs relations avec des représentants gouvernementaux, elles peuvent pour cela s'appuyer sur des capacités et des ressources informationnelles, comme le rappellent Marc Pallemarts et Marlène Moreau : « Les ONG disposent en effet d'une fonction d'expertise et d'analyse qui permet notamment de proposer des idées nouvelles et originales aux différents gouvernements dans des matières qui sont quelquefois très complexes, et pour lesquelles les représentants officiels des gouvernements en question n'ont souvent pas les connaissances spécialisées requises. Ces différentes analyses et expertises seront en effet basées sur l'expérience, la spécialisation et la connaissance dont ces ONG disposent dans le domaine particulier en cause »⁷⁴.

Cette « fonction d'expertise et de soutien aux gouvernements » est en fait un des différents rôles que Marc Pallemarts et Marlène Moreau inventorient et associent aux parties prenantes de la

⁷¹ Cf. Karin Bäckstrand, « Democratizing Global Environmental Governance? Stakeholder Democracy after the World Summit on Sustainable Development », *European Journal of International Relations*, vol. 12, n° 4, 2006, pp. 467-498.

⁷² Denis Chartier et Sylvie Ollitrault, « Les ONG d'environnement dans un système international en mutation : des objets non identifiés ? », in Catherine Aubertin (coord.), *ONG et biodiversité : représenter la nature ?*, Paris, IRD Editions, 2005, pp. 21-58.

⁷³ Laurence Tubiana, François Lerin, « Développement durable : éléments du contexte international », *Idées pour le débat* n° 04/2003, Institut du développement durable et des relations internationales, 2003, p. 4 (texte présenté dans le cadre de la Conférence internationale « Une nouvelle gouvernance mondiale pour le développement durable », Paris, 13 et 14 avril 2003).

⁷⁴ Marc Pallemarts, Marlène Moreau, « Le rôle des parties prenantes dans la gouvernance internationale de l'environnement », *Idées pour le débat* n° 07/2004, Iddri, 2004, p. 10 (texte présenté dans le cadre de la conférence « Gouvernance internationale de l'environnement », Paris, 15 et 16 mars 2004).

« société civile » dans la formulation et la mise en oeuvre des politiques internationales de l'environnement. Ces parties prenantes peuvent en effet avoir aussi une fonction d'alerte, une fonction de légitimation, une fonction de sensibilisation, d'éducation et d'information du public. Elles peuvent apporter une contribution à l'élaboration de solutions et à la production de nouvelles normes environnementales, une contribution à la mise en oeuvre des politiques, une contribution à l'évaluation et au suivi des politiques et au contrôle du respect des engagements des Etats, une contribution au financement des politiques au côté ou indépendamment des Etats. Des ONG peuvent détenir un droit d'interpellation et une capacité de recours ou d'intervention devant des organes de contrôle du respect des engagements et de règlement des différends⁷⁵.

À bien regarder l'action des ONG, la fonction de légitimation apparaît davantage subie qu'assumée. Elle permet de saisir une part des raisons pour lesquels les processus de préparation de sommets comme ceux de Rio ou de Johannesburg ont pris une tournure plus « participative ». Si l'on suit Paul Claval, « On comprend pourquoi la présence massive des ONG n'a soulevé aucune protestation lors de la préparation du Premier Sommet de la Terre à Rio : elles assuraient, par leur présence, la légitimité du processus en cours. L'ambiguïté d'une telle situation est évidente : c'est parce que les ONG passent pour représenter la multitude de ceux qui n'ont pas la parole que la construction de l'idée de développement durable échappe aux critiques et ne paraît pas résulter d'une démarche purement technocratique »⁷⁶.

Dans ces espaces de discussion, le « développement durable » apparaît comme un principe qui s'offre aux ONG et autour duquel elles peuvent structurer l'action. Denis Chartier et Sylvie Ollitrait considèrent en fait que, même si c'est elles qui ont aussi contribué à porter la notion, « l'influence de ces organisations est restée limitée et subjective. D'abord, parce que les définitions d'un développement durable radical ont été très vite évincées, l'exemple de la mise à l'écart du concept d'écodéveloppement, jugé trop critique vis-à-vis du libéralisme économique, étant significatif. Ensuite, parce que ce sont les ONG conservationnistes, et non les ONG environnementalistes, qui ont codifié la notion mondialisée de développement durable »⁷⁷. La configuration d'acteurs présents a là aussi son importance. S'agissant des acteurs non-étatiques, elle peut aider à expliquer la manière dont se structurent et évoluent les problématiques qui sont portées collectivement : « Des ONG de solidarité internationale, de défense des droits des communautés, des femmes, etc., ont ainsi pu recycler ou ajuster cette thématique du développement durable pour légitimer leurs actions, leurs revendications et produire un emboîtement d'intérêts qui donne une nouvelle teneur à cette thématique environnementaliste »⁷⁸. La question peut toutefois se poser de savoir si la reprise de cette thématique du « développement durable » n'a pas contribué à normaliser les positions et l'action d'une part importante de ces ONG, autrement dit à les placer dans un registre moins contestataire et plus ouvert aux discussions avec les sphères gouvernementales ou le monde des affaires. Il est en effet possible de constater que des parties importantes de réseaux militants ne sont plus forcément dans une situation oppositionnelle par rapport aux réseaux institutionnels⁷⁹.

b) Mobilisations contrastées dans le monde des affaires

⁷⁵ Ibid., p. 11-15.

⁷⁶ Paul Claval, « Le développement durable : stratégies descendantes et stratégies ascendantes », *Géographie, économie, société*, vol. 8, n° 4, 2006.

⁷⁷ Denis Chartier, Sylvie Ollitrait, « ONG et développement durable : les liaisons dangereuses », in Catherine Aubertin, Franck-Dominique Vivien (dir.), *Le développement durable. Enjeux politiques, économiques et sociaux*, Paris, La Documentation française, 2006, p. 94-95.

⁷⁸ Ibid., p. 106.

⁷⁹ Cf. Cathy L. Hartman, Peter S. Hofman and Edwin R. Stafford, « Partnerships: A Path to Sustainability », *Business Strategy and the Environment*, 8, 1999, pp. 255-266.

L'évolution des prises de position chez les acteurs du monde des affaires montre aussi qu'ils ont pu être intéressés à certains aspects de la thématique du « développement durable »⁸⁰. Ils pouvaient en effet y trouver des références réitérées sur le maintien des conditions de l'expansion économique, autrement dit constater que cette dernière restait placée comme un objectif central, destiné à être complété par une série d'aménagements qualitatifs. De fait, par la mise en scène d'un possible équilibre, les réflexions et discours autour du « développement durable » permettent aussi d'amoinrir la stigmatisation qu'une croissance économique essentiellement quantitative pouvait subir à cause de ses effets environnementaux (l'argument ayant effectivement nourri la composante anti-productiviste du courant écologiste).

Des organisations ont d'ailleurs été créées par des acteurs du monde des affaires et de l'industrie pour défendre leurs intérêts sur ce nouveau créneau du « développement durable ». Le *Business Council for Sustainable Development*, fondé par l'homme d'affaires suisse Stephan Schmidheiny, s'est ainsi fait remarquer par son activité à la Conférence de Rio⁸¹ et un ouvrage doté d'un titre en forme de manifeste : *Changer de cap : réconcilier le développement de l'entreprise et la protection de l'environnement*⁸².

Même mouvement du côté français : le *World Business Council for Sustainable Development*⁸³ a reçu l'adhésion de l'association Entreprises pour l'environnement⁸⁴. Ces démarches sont généralement promues par leurs initiateurs comme devant permettre le passage d'une attitude réactive à une attitude proactive face à un enjeu apparemment montant⁸⁵. Pour ces industriels, il s'agit toujours de préserver leur intérêt économique à long terme, mais ils perçoivent la force du mouvement qui les amène à tenir compte des contraintes environnementales. La présence du monde des affaires a d'ailleurs été particulièrement remarquée au sommet de Johannesburg.

c) La réticularisation d'espaces de discussion internationaux

Le « développement durable » est devenu un idiome courant dans les forums internationaux. Il leur doit d'ailleurs une part importante de l'écho dont il a pu bénéficier. Il a été de plus en plus souvent repris dans ces forums comme un objectif presque consensuel, du moins tant qu'il s'est agi de rester à un certain niveau de généralité. Les grandes organisations internationales ont affiché un investissement dans le sujet et des espaces de discussion plus ou moins spécialisés ont été plus fréquemment formalisés à partir de cette thématique : dans le cadre des Nations Unies, de l'OCDE, de l'Union européenne...

De Rio en 1992 à Johannesburg en 2002, il est ainsi possible de suivre tout un fil de conférences internationales qui ont marqué autant de rendez-vous pour des acteurs institutionnels de plus en plus

⁸⁰ Certains, car les résistances et les blocages ont pu être aussi importants. Cf. *Hijacking Environmentalism. Corporate Responses to Sustainable Development*, edited by Richard Welford, London, Earthscan, 1997.

⁸¹ Le BCSD avait précisément été constitué en 1990 pour faire valoir la position des entreprises lors des discussions de la Conférence de Rio. Stephan Schmidheiny est d'ailleurs un ami personnel de Maurice Strong, secrétaire général de la CNUED, et fut son conseiller pour les questions industrielles durant le processus de préparation de la Conférence de Rio.

⁸² Paris, Dunod, 1992. La version en anglais avait pour titre : *Changing Course: A Global Business Perspective on Development and the Environment* (Cambridge, The MIT Press, 1992).

⁸³ Le WBCSD résulte de la fusion en janvier 1995 du *Business Council for Sustainable Development* et du *World Industry Council for the Environment*.

⁸⁴ Entreprises pour l'environnement a été fondée par des grands groupes industriels, à l'origine principalement pour la gestion de sites pollués.

⁸⁵ La diffusion de cette attitude proactive paraît marquante entre la Conférence de Rio et le sommet de Johannesburg. Cf. Paul Rutherford, « How Have International Business Discourses on the Environment Changed over the Last Decade? », *Global Social Policy*, vol. 6, n° 1, 2006, pp. 79-105.

nombreux. Ce qui est important à noter pour notre propos, c'est le potentiel rhizomatique de ces conférences et des activités de ce type, notamment par les occasions de multiplication des contacts qu'elles permettent (avec des personnes, avec des idées...). Grâce aux rencontres et échanges qu'ils permettent, ces forums facilitent un large éventail de connexions, qui pourront être éventuellement utilisées par la suite sous des formes relationnelles plus développées.

Compte tenu des types d'acteurs qui s'y réunissent, les conférences internationales constituent typiquement un terrain où il est profitable de croiser sociologie de l'action collective et sociologie de l'action publique, notamment dans une perspective s'intéressant plus particulièrement à la dynamique des réseaux. Ces grandes réunions offrent précisément l'occasion de voir fonctionner et éventuellement se modifier des arrangements réticulaires. Ces dernières peuvent d'ailleurs paraître peu étudiées de ce point de vue. C'est un regret qui a par exemple été affiché dans un registre plus philosophique par Peter Sloterdijk, notamment parce qu'il semble avoir perçu l'importance de ces rassemblements dans les dynamiques de relations professionnelles, d'apprentissages collectifs, voire de coopérations internationales⁸⁶. De manière certes plutôt alambiquée, il note une « sous-évaluation spontanée du système des congrès »⁸⁷, dessinant presque un vaste continent encore inconnu et donc à explorer : « Compte tenu de la complexion manifestement asynodale du tout, l'organisation des innombrables situations symbiotiques discrètes demeure le grand impensé, la grande tâche noire sur la carte de l'attention sociologique »⁸⁸.

Des sommets comme ceux de Rio en 1992 et de Johannesburg en 2002 sont de fait notables quantitativement par l'audience qu'ils réunissent. Une large gamme d'acteurs y est effectivement rassemblée : des représentants de gouvernements, d'institutions internationales (ONU...), d'ONG, de grandes entreprises... C'est une des raisons, avec l'éventail des enjeux abordés, pour lesquelles Gill Seyfang et Andrew Jordan peuvent à juste titre parler de « méga-conférences » à propos de ce genre de réunions internationales⁸⁹. Ces « méga-conférences » environnementales (Stockholm en 1972, Rio en 1992, New York en 1997, Johannesburg en 2002) sont larges dans leur ambition, dans la mesure où elles placent les discussions en relation avec les questions de développement, et elles sont donc distinctes de conférences aux thématiques environnementales plus restreintes. À suivre Gill Seyfang et Andrew Jordan, les effets de ces grosses conférences ne doivent d'ailleurs pas simplement être lus à l'aune de l'avancée des discussions. Ces « méga-conférences » témoignent en effet aussi d'un processus d'institutionnalisation d'une prise en charge internationale pour les questions touchant à l'environnement. Elles sont investies comme un forum non seulement au moment où elles se déroulent, mais aussi dans la phase de préparation qui les précède et dans les travaux de restitution qui peuvent les prolonger. Elles ont pu ainsi constituer une contribution importante dans l'ancrage de la rhétorique du « développement durable », et pas seulement dans les sphères institutionnelles, comme le montre la reprise de cette rhétorique dans le monde des affaires et dans l'espace public⁹⁰. Elles participent à la construction de principes d'action communs, tels ceux rassemblés dans l'Agenda 21 proposé lors de la Conférence de Rio. En laissant entrevoir de possibles canaux de participation pour les groupes potentiellement intéressés, leur apparente ouverture vers la « société civile » paraît de surcroît leur offrir une forme de légitimité. Au final, selon Gill Seyfang et Andrew Jordan, ces « méga-conférences » environnementales tendent à

⁸⁶ Cf. Peter Sloterdijk, « Les synodes discrets : pour une théorie des congrès », in *Ecumes. Sphères III*, Paris, Maren Sell Editeurs, 2005, p. 571-578.

⁸⁷ Ibid., p. 574. On peut lui reprocher de ne pas avoir suffisamment cherché ce type de travaux.

⁸⁸ Ibid., p. 575.

⁸⁹ Cf. Gill Seyfang and Andrew Jordan, « The Johannesburg Summit and Sustainable Development: How Effective Are Environmental Conferences? », in Olav Schram Stokke and Øystein B. Thommessen (eds.), *Yearbook of International Co-operation on Environment and Development 2002/2003*, London, Earthscan Publications, 2002, pp. 19-39.

Pour un point de vue plus synthétique, voir également Gill Seyfang, « Environmental Mega-conferences – From Stockholm to Johannesburg and Beyond », *Global Environmental Change*, vol. 13, 2003, pp. 223-228.

⁹⁰ Un sondage Louis Harris de juin 2005 montrait que 58,5% des personnes interrogées avaient déjà entendu parler de « développement durable » (mais que seuls 16% d'entre eux savaient ce que cela signifie).

s'organiser autour de six fonctions : l'établissement d'agendas globaux, la facilitation d'une appréhension conjointe des enjeux d'environnement et de développement, l'acceptation de principes communs, la mise en avant d'une forme de leadership global pour les gouvernements nationaux et locaux, la construction de capacités institutionnelles, et la légitimation d'une gouvernance globale grâce à l'installation d'un processus plus ouvert aux parties prenantes.

Du point de vue des relations qui peuvent y être nouées, ces conférences constituent plus qu'un lieu d'échanges : elles sont aussi un espace de socialisation. Pour les groupes militants, les contacts peuvent être très utiles pour envisager des rapprochements de positions, imaginer et engager des actions communes. Les grandes conférences élargissent de surcroît les possibilités de contact, donc d'alliances. Le fait que ces conférences s'inscrivent dans des dynamiques d'ouverture à l'égard d'acteurs non étatiques peut donc avoir des prolongements significatifs. Le sommet de Johannesburg est ainsi souvent mentionné comme celui qui a été le plus favorable à l'inclusion des acteurs de la « société civile », avec pour eux des possibilités de participation plus ou moins institutionnalisées aux discussions. S'y déroulaient en effet les négociations officielles sous l'égide des Nations Unies, mais à côté avait aussi lieu une foule d'assemblées et de réunions à l'audience plus ou moins importante.

d) L'Union européenne comme pôle proactif

Parmi les assemblages réticulaires, certains laissent des traces plus visibles de leur influence sur la scène internationale. C'est le cas des institutions européennes, qui ont fait un effort particulier pour définir un positionnement international en matière de « développement durable ». La Stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable a été effectivement dotée d'une dimension extérieure, avalisée en mars 2002 lors du Conseil européen de Barcelone sur la base d'une Communication de la Commission⁹¹, et ce notamment dans la perspective du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg qui allait venir quelques mois plus tard. Simon Lightfoot et Jon Burchell considèrent que l'activité que les représentants de l'Union européenne y ont déployée a placé celle-ci dans une position de pouvoir normatif, du fait de sa contribution à la promotion de la norme du « développement durable »⁹².

L'argument vaut au-delà du cas du sommet de Johannesburg. Dans les espaces de discussion internationaux, l'Union européenne a effectivement pris du poids dans la promotion et la mise en forme de normes et de valeurs qui contribuent à orienter les débats et les visions sur la manière de concevoir le « développement durable ». John Vogler rappelle le soutien des représentants européens à une série de principes qui ont pu avoir une influence dans les discours politiques et juridiques (précaution, pollueur-payeur, proximité, intégration). Il rappelle aussi que c'est la délégation européenne qui a proposé le texte du Principe 15 de la Déclaration de Rio (« En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement »)⁹³.

La malléabilité de la problématique du « développement durable » est d'ailleurs un facteur qui a pu permettre à un appareil institutionnel massif comme celui de l'Union européenne de modeler plus

⁹¹ « Vers un partenariat mondial pour le développement durable », COM(2002) 82 final/2, 21 février 2002, http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/cnc/2002/com2002_0082fr02.pdf

⁹² Cf. Simon Lightfoot and Jon Burchell, « Green hope or green wash ? The actions of the European Union at the World Summit on sustainable development », *Global Environmental Change*, 14, 2004, p. 337 et de manière plus développée, Simon Lightfoot and Jon Burchell, « The European Union and the World Summit on Sustainable Development: Normative Power Europe in Action ? », *Journal of Common Market Studies*, vol. 43, n° 1, March 2005, pp. 75-95.

⁹³ John Vogler, « The European contribution to global environmental governance », *International Affairs*, vol. 81, n° 4, July 2005, p. 843.

facilement les discours au niveau international⁹⁴. Et il faut préciser qu'il y a là également un intérêt stratégique, puisque c'est aussi une manière de s'assurer que le modèle prévalant sur la scène internationale ne risquera pas de nuire à la compétitivité économique de l'ensemble européen⁹⁵.

e) *Le travail en réseau comme méthode revendiquée*

Les institutions et organisations engagées dans la promotion d'un « développement durable » ont marqué un intérêt croissant pour la constitution réfléchie de réseaux destinés à fortifier cette démarche collective. L'utilité du recours à des « *policy networks* » a été examinée lors du sommet de Johannesburg, l'idée étant que ce type de réseaux incluant sur des bases transnationales des acteurs divers, représentants des Etats mais aussi de la société civile, puissent aider à mieux prendre en charge les problèmes et ainsi travailler au pilotage de politiques globales pouvant conduire à un « développement durable ».

Dans leurs aspects organisationnels, les textes à vocation programmatique que sont les stratégies nationales de développement durable tendent aussi à souligner l'intérêt d'encourager des dynamiques de réseaux, notamment avec l'espoir d'améliorer et de faciliter l'élaboration et l'opérationnalisation des programmes d'action. Le document français publié en juin 2003 reprend et soutient cette perspective réticulaire : « La méthode quant à elle fait appel au travail en réseau, au niveau national comme au plan international. Le monde est devenu multipolaire, les relations entre acteurs économiques sont plus enchevêtrées que jamais. Sans atteindre une complexité neuronale, nous devons nous organiser en réseau, à l'image d'internet, outil d'information et d'échanges, mais aussi de transactions et d'actions, qui constituera une des voies de réponses au défi que nous devons relever.

Le réseau qui aidera à mettre en oeuvre notre stratégie nationale va commencer par s'ancrer sur les deux points forts que constituent les ministères, notamment autour des hauts fonctionnaires chargés du développement durable, et le Conseil national du développement durable. Rapidement, et selon les propositions contenues dans les programmes d'actions, il convient d'irriguer l'ensemble des acteurs, collectifs d'abord que sont les collectivités territoriales, les entreprises et les nombreuses associations ; ensuite et surtout chaque citoyen. Ce travail en réseau est à structurer, beaucoup d'acteurs y sont prêts. Il constituera un atout pour réussir la mise en oeuvre de la stratégie nationale »⁹⁶.

Semble s'installer là une étape supplémentaire, dans laquelle la dimension réticulaire tend à être abordée de manière réflexive. Certains acteurs institutionnels, comme par exemple à la Banque mondiale, se sont ainsi engagés dans la promotion d'une « gouvernance en réseaux » (« *networked governance* »)⁹⁷.

⁹⁴ Cf. Jon Burchell and Simon Lightfoot, « Leading the Way? The European Union at the WSSD », *European Environment*, 14, 2004, p. 332.

⁹⁵ Ibid., p. 333-334. Les auteurs reprennent l'argument de Susan Baker dans « The European Union: Integration, Competition, Growth - and Sustainability », in William M. Lafferty, James Meadowcroft (eds), *Implementing Sustainable Development. Strategies and Initiatives in High Consumption Societies*, Oxford, Oxford University Press, 2000, pp. 303-336.

⁹⁶ Comité interministériel pour le développement durable, *Stratégie Nationale de Développement Durable – Introduction*, 3 juin 2003, p. 3

⁹⁷ Pour un exemple de promotion de cette « gouvernance en réseaux », voir Jean-François Rischard, « Global Issues Networks: Desperate Times Deserve Innovative Measures », *The Washington Quarterly*, 26:1, 2002, pp. 17-33 ; Jean-François Rischard, « Propositions pour mieux gouverner la planète », *En temps réel - les cahiers*, Numéro 5, Septembre 2002, <http://en.temps.reel.free.fr/Cahier5.pdf> ; Charlotte Streck, « Global Public Policy Networks as Coalitions for Change », in Daniel C. Esty and Maria H. Ivanova (eds.), *Global Environmental Governance: Options and Opportunities*, New Haven, CT, Yale School of Forestry and Environmental Studies, 2002, pp. 121-140, <http://environment.yale.edu/documents/downloads/o-u/streck.pdf>.

f) Le rôle facilitateur des NTIC

Comme pour de multiples autres enjeux collectifs, le déploiement de la thématique du « développement durable » peut se percevoir à sa diffusion sur la toile du « *World Wide Web* ». Cette thématique a elle aussi bénéficié des développements des « nouvelles technologies de l'information et de la communication », Internet étant notamment devenu un intermédiaire puissant dans les dynamiques d'intéressement. Une fois résolues des questions comme celles de l'accès et de la maîtrise de compétences informatiques minimales, Internet peut en effet élargir les possibilités d'interaction.

Le développement de ce genre de technologie de communication a de fait pu permettre à différents groupes de discuter plus facilement sur des enjeux ou des initiatives, de travailler ensemble, d'envisager la constitution de réseaux, de composer des formes de communautés qui peuvent aiguïser la sensibilité aux questions de « développement durable »⁹⁸. Les grands rassemblements et événements comme le sommet de Johannesburg sont de nature à nourrir encore davantage ce type d'échanges, notamment pour le travail de préparation ou de lobbying.

Ces nouvelles technologies et la communication « en ligne » ne sont toutefois qu'un élément dans un ensemble social plus large. C'est un élément facilitateur et les évolutions restent dépendantes d'autres variables sociales structurantes. Comme le rappellent Pervaiz K. Ahmed, Glenn Hardaker : « The impact upon sustainability on the on-line communities will be shaped by the dominant intellectual traditions, widely held values, available resources, habits of perception and experience. All of these may either promote or hinder norms of behaviours for sustainable development »⁹⁹.

Au final, c'est donc un large réagencement réticulaire qu'un examen attentif peut faire apparaître derrière l'expansion de la thématique du « développement durable ». L'installation de ce projet collectif dans de multiples champs, même si l'accord n'est pas complètement fait sur son contenu, peut être reliée à une augmentation de la fréquence et durabilité des interactions. Sans que cela soit forcément concerté et consciemment coordonné, des réseaux tendent ainsi à se rejoindre pour promouvoir le changement de cap associé à cette thématique, avec certes des tentatives de la part des protagonistes pour défendre conjointement leurs valeurs et leurs intérêts.

IV) Points d'arrivée : Sur le « développement durable » comme révélateur du devenir rhizomorphe du monde contemporain

Comme on vient de le voir, la thématique du « développement durable » n'est pas un discours qui tient et se diffuse tout seul, par lui-même. Elle met en jeu un soubassement réticulaire qui peut être pris comme la manifestation d'une forme extensible de tissu relationnel. Un tissu d'une nature et d'une qualité qui ne lui sont pas spécifiques, mais qui paraissent quand même révélatrices d'évolutions sociales profondes.

a) Changer le regard sur les dynamiques de régulation institutionnelle

⁹⁸ Cf. Pervaiz K. Ahmed, Glenn Hardaker, « The role of On-line communities on the internet for Sustainable Development », *Business Strategy and the Environment*, vol. 8, n° 1, 1999, pp. 75–81.

⁹⁹ Ibid., p. 77.

Il ne s'agit pas ici de considérer la forme réseau comme une nouveauté. L'histoire des sociétés pourrait être reprise avec ce type de notion et avec des analyses remettant au jour les réseaux qui ont fait la trame des activités humaines. S'il fallait rechercher de la nouveauté, celle-ci tiendrait plutôt aux dimensions de ces réseaux, proliférant jusqu'au gigantisme du fait de la gamme des connexions possibles et de l'extension continue de leurs ramifications.

Donner une portée plus large à la notion de réseau peut au final permettre de produire une alternative théorique mieux à même de saisir le complexe institutionnel qui s'est mis en place à partir de différents univers organisationnels. Sous cet éclairage, ce qui apparaît alors, ce sont des assemblages, des compositions de réseaux qui se mettent dans une position régulatrice, qui acquièrent la possibilité de distribuer un certain nombre de ressources et d'assembler un certain nombre de flux.

Examiner ces agencements dans la multiplicité de leurs origines peut aider à mieux comprendre comment de la prolifération de projets divers peut émerger un projet commun, ou au moins la reconnaissance dans une forme de projet commun. La difficulté est que ces assemblages de réseaux paraissent d'une complexité croissante. Il faut arriver à suivre des connexions multiples et évolutives, des alliances qui peuvent se faire et se défaire, des relations dont la nature peut changer en fonction des univers traversés. Dans cette appréhension, les orientations prises par les démarches à prétention régulatrice vont ainsi être à relier pour une part importante aux dynamiques et aux situations des réseaux engagés. Sachant que tout ne passe pas forcément par l'Etat et les institutions publiques et que des discussions peuvent se développer plus ou moins directement entre les entreprises et certaines ONG.

Les approches réticulaires ont déjà donné lieu à de grandes ambitions. Mais aussi ambitieuses soient-elles, ces approches ne sont pas exemptes de limites, de nature à nourrir des insatisfactions, notamment lorsqu'il s'agit d'apprécier leurs conditions d'application. L'approche de Bruno Latour avec la théorie de l'acteur-réseau ne vise rien moins qu'à reconstruire la théorie sociologique en y réintégrant la part non-humaine jusque-là oubliée ou négligée. Et il précise ainsi : « the actor-network theory (hence ANT) has very little to do with the study of social networks. These studies, no matter how interesting, concern themselves with the social relations of individual human actors - their frequency, distribution, homogeneity, proximity. It was devised as a reaction to the often too global concepts like those of institutions, organizations, states and nations, adding to them more realistic and smaller set of associations. Although ANT shares this distrust for such vague all encompassing sociological terms it aims at describing also the very nature of societies. But to do so it does not limit itself to human individual actors but extend the word actor -or actant- to non-human, non individual entities. Whereas social network adds information on the relations of humans in a social and natural world which is left untouched by the analysis, ANT aims at accounting for the very essence of societies and natures. It does not wish to add social networks to social theory but to rebuild social theory out of networks. It is as much an ontology or a metaphysics, as a sociology [...]. Social networks will of course be included in the description but they will have no privilege nor prominence (and very few of their quantitative tools have been deemed reusable) »¹⁰⁰. Ce qui veut donc dire beaucoup plus d'éléments à intégrer dans la manière d'appréhender les assemblages réticulaires.

L'image du réseau, celle du tissu avec ses mailles, de la toile avec ses différents fils, peut amener à d'autres difficultés. Utilisée dans le champ social, elle conduit à porter l'attention à des acteurs ou des groupes (les nœuds) et surtout à la manière dont ils sont reliés entre eux. C'est une perspective plus aisément envisageable lorsqu'il n'est pas trop difficile d'identifier ces acteurs ou ces groupes, autrement dit lorsqu'il est possible ou à peu près possible de repérer leurs contours parce que les

¹⁰⁰ Bruno Latour, « On actor-network theory. A few clarifications », *Soziale Welt*, vol. 47, n° 4, 1996, p. 369.

configurations marquent des moments de stabilité. En revanche, la tâche se complique lorsque le mouvement paraît permanent, au point de mettre l'observateur devant des configurations complètement fluides et pouvant ainsi sembler difficilement saisissables. Plutôt qu'à des organisations ou des groupes bien repérables, la situation produite peut être alors à relier à une nébuleuse de contacts qui jouent sur plusieurs dimensions. L'analyse peut en outre s'avérer encore plus réductrice si elle reste collée aux interactions et à leur cadre. C'est ce qu'a également essayé de montrer Bruno Latour : « The very person we are addressing is a product of a history that goes far beyond the framework of our relationship. If one attempted to draw a spatio-temporal map of what is present in the interaction, and to draw up a list of everyone who in one form or another were present, one would not sketch out a well-demarcated frame, but a convoluted network with a multiplicity of highly diverse dates, places and people »¹⁰¹. Les nouvelles technologies de la communication comme Internet brouillent encore plus la frontière entre proximité et distance, dans la mesure où, grâce à elles, des informations et des idées peuvent être transmises sans qu'il soit nécessaire de passer par des contacts humains rapprochés, et à des vitesses qui peuvent donner l'impression de l'immédiateté. Lorsqu'une sous-directrice d'administration centrale interrogée en entretien avoue passer presque une heure par jour à traiter ses courriels (comme nous avons pu l'entendre), l'information n'est donc pas anodine.

S'intéresser aux débats sur la « globalisation » est une autre manière de compliquer l'utilisation de la notion de réseau. John Urry la reprend, mais pour en signaler les insuffisances du point de vue de ses prolongements analytiques. De fait, se poser la question, comme il le fait, de l'appréhension de ce phénomène de « globalisation » ramène à des dynamiques qui s'avèrent contingentes et très fluides. C'est notamment pour cette raison qu'il ne parle pas simplement de réseaux globaux, mais aussi de fluides globaux, précisément pour essayer de saisir les diverses mobilités, hétérogènes et souvent imprévisibles, qui composent aussi ces dynamiques¹⁰².

Ce genre de commentaires incite plutôt à prendre la notion de réseau comme un point de départ et, en prolongement, à rechercher une appréhension et un cadre d'analyse moins statiques, plus dynamiques. C'est pour cela qu'il apparaît utile d'étudier les apports possibles de l'idée de rhizome, telle que l'avait esquissée Gilles Deleuze, pour voir dans quelle mesure elle peut permettre de saisir ces connexions multiples, hétérogènes, qui tendent à redéfinir les conditions de la régulation institutionnelle.

b) *Que peut apporter la notion de rhizome ?*

Comme pour le réseau, la base de la notion de rhizome est également métaphorique. Elle renvoie au processus de croissance de certaines plantes, qui se développent de manière souterraine par la

¹⁰¹ Bruno Latour, « On Interobjectivity », *Mind, Culture & Activity*, 3 (4), 1996, p. 231. Voir également Bruno Latour, « Le lieu improbable des interactions face-à-face », in *Changer de société - Refaire de la Sociologie*, op. cit., p. 292-298.

¹⁰² Cf. John Urry, *Global Complexity*, Cambridge, Polity Press, 2002. Dans un article plus ancien, il avait déjà présenté de manière plus rapide cette idée sur les fluides globaux (« the heterogeneous, uneven and unpredictable mobilities of people, information, objects, money, images and risks, that move chaotically across regions in strikingly faster and unpredictable shapes ») : « Such global fluids (as opposed to networks) demonstrate [...] no clear point of departure or arrival, just de-territorialized movement or mobility (rhizomatic rather than arboreal). They are relational in that they productively effect relations between the spatially varying features of a scape that would otherwise remain functionless. Fluids move in particular directions at certain speeds but with no necessary end-state or purpose. They possess different properties of viscosity and, as with blood, can be thicker or thinner and hence move in different shapes at different speeds. They move according to certain temporalities, over each minute, day, week, year and so on. Most importantly, fluids do not always keep within the scape – they may move outside or escape like white blood corpuscles through the 'wall' of the blood vessel into tinier and tinier capillaries; hence their power is diffused through these various fluids into very many often minute capillary-like relations of domination/ subordination » (« Mobile sociology », *British Journal of Sociology*, vol. 51, n° 1, January/March 2000, p. 194).

propagation horizontale et multidirectionnelle de ces formes de racines. Si la notion de rhizome est ici mise en avant, c'est pour retenir les apports des approches en termes de réseaux mais aussi éviter les inconvénients dont elles peuvent souffrir. Ces apports, on peut les retrouver d'une certaine manière dans les principes que Gilles Deleuze associe à sa proposition conceptuelle¹⁰³, mais ces derniers ouvrent aussi d'autres perspectives¹⁰⁴. On peut rappeler ces principes qui sont au nombre de six : principes de connexion et d'hétérogénéité¹⁰⁵, principe de multiplicité, principe de rupture asignifiante¹⁰⁶, principes de cartographie et de décalcomanie¹⁰⁷. Gilles Deleuze en fait le résumé suivant : « À la différence des arbres ou de leurs racines, le rhizome connecte un point quelconque avec un autre point quelconque, et chacun de ses traits ne renvoie pas nécessairement à des traits de même nature, il met en jeu des régimes de signes très différents et même des états de non-signes. Le rhizome ne se laisse ramener ni à l'Un ni au multiple. [...] Il n'est pas fait d'unités, mais de dimensions, ou plutôt de directions mouvantes. Il n'a pas de commencement ni de fin, mais toujours un milieu, par lequel il pousse et déborde. Il constitue des multiplicités linéaires à n dimensions, sans sujet ni objet [...] »¹⁰⁸.

Ce qui pouvait n'être qu'une métaphore semble ainsi avoir trouvé des correspondances dans les évolutions sociales : « Contre les systèmes centrés (même polycentrés), à communication hiérarchique et liaisons préétablies, le rhizome est un système acentré, non hiérarchique et non signifiant, sans Général, sans mémoire organisatrice ou automate central, uniquement défini par une circulation d'états »¹⁰⁹. La notion de rhizome peut ainsi être prise comme une invitation à déplacer l'attention sur le déploiement et l'arrangement d'une myriade de connexions, pouvant former de multiples noeuds de différentes natures.

En effet, l'approche par les réseaux sociaux est à certains égards trop axée sur les interactions. Tandis que le rhizome peut être conçue comme le produit d'une action collective sous une forme pouvant se passer de relations directes¹¹⁰. Ce sont des initiatives éparses qui peuvent aller dans une même direction, se rejoindre à certains moments, sans pour autant que les acteurs qui les portent aient eu à se rencontrer, à lier connaissance, à négocier entre eux.

La notion de rhizome permet d'insister conjointement sur le potentiel d'évolution proliférante ou traçante. Des parties adventives peuvent en effet se développer, notamment autour de certains noeuds. C'est ce qui peut en effet frapper dans le contexte actuel : face à des dynamiques qui semblent inéluctablement soumettre le monde à la généralisation de la complexité et de l'incertitude, groupes, mouvements, organisations paraissent contraints de s'adapter en permanence, notamment pour essayer de tenir compte d'évolutions devant lesquelles ils peuvent se sentir débordés, dépourvus de prises, et pour cela incités à rechercher presque continûment des branchements nouveaux ou rajustés. La dynamique rhizomatique est ainsi tendanciellement celle de l'émergence, en tant qu'elle permet l'apparition plus ou moins soudaine non seulement de configurations nouvelles, mais aussi de propriétés nouvelles dans les constellations réticulaires.

¹⁰³ Cf. « Introduction : Rhizome », in Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille plateaux*, op. cit.

¹⁰⁴ Des tentatives d'utilisation de la notion de rhizome ont d'ailleurs été aussi faites dans le domaine des relations internationales. Cf. Lars K. Hallstrom, « Ecology and the State: Seductive Theory and Limits to Reality », *International Politics*, vol. 39, n° 1, March 2002, pp. 1-15.

¹⁰⁵ « n'importe quel point d'un rhizome peut être connecté avec n'importe quel autre, et doit l'être » (*Mille plateaux*, op. cit., p. 13).

¹⁰⁶ « Un rhizome peut être rompu, brisé en un endroit quelconque, il reprend suivant telle ou telle de ses lignes et suivant d'autres lignes » (*Mille plateaux*, op. cit., p. 16).

¹⁰⁷ Le rhizome est « carte et non pas calque » (*Mille plateaux*, op. cit., p. 20).

¹⁰⁸ Ibid., p. 31.

¹⁰⁹ Ibid., p. 32.

¹¹⁰ Le développement d'Internet peut servir ici de justification supplémentaire. Voir par exemple Paula Uimonen, « Networks of Global Interaction », *Cambridge Review of International Affairs*, Volume 16, n° 2, July 2003.

La reprise et l'adaptation de la notion de rhizome doit aussi permettre de prendre en compte toute la partie extra-humaine le plus souvent négligée par les approches sociologiques classiques, mais qui contribue pourtant à faire tenir l'ensemble, et pas de manière négligeable. Précisément, en rejoignant une position défendue par Michel Callon et Bruno Latour, la notion de rhizome peut permettre d'intégrer des éléments qui ne sont pas humains, mais qui font partie du tissu de relations, notamment parce qu'ils en constituent des intermédiaires¹¹¹.

Mettre l'accent sur la dimension rhizomatique, c'est aussi permettre de signaler les phénomènes de composition entre réseaux et l'existence de réseaux de réseaux. Ce qui ne va pas cependant sans compliquer considérablement la tâche de l'analyste qui se retrouve alors plongé dans le règne des multiplicités, mais qui doit conserver des capacités à faire le tri.

Les identités s'avèrent d'ailleurs souvent brouillées. Certains acteurs peuvent jouer sur différents registres d'action ou alors se rattacher à plusieurs organisations en y occupant des rôles différents. Un fonctionnaire peut par exemple avoir une position militante en s'engageant dans un mouvement ou en oeuvrant pour une organisation de type associatif. La notion de rhizome doit aider à mieux prendre en compte la possible multipositionnalité de certains protagonistes.

Il y a enfin une dernière conséquence importante : dans ces configurations rhizomatiques, les frontières entre le politique, l'économique, le technique sont brouillées. Dans la pratique des acteurs, ces catégories apparaissent en fait souvent entremêlées. Difficile de trouver des cas où elles se présentent dans une pureté éclatante, même si elles peuvent continuer individuellement à faire sens pour certains.

c) *La rhizomisation comme tendance de fond ?*

Une fois la dimension rhizomatique mise en évidence vient une autre question : celle concernant ce qui semble être une tendance à l'approfondissement de cette dimension, ce que l'on pourrait appeler une rhizomisation. Poser la question en ces termes vise en effet à notamment porter un regard plus précis sur la multiplication des possibilités de branchements, de connexions, de contacts. Car de fait, ces réseaux qui font la trame des activités humaines donnent l'impression d'une complexité croissante.

Plus les sociétés humaines étendent leurs interventions dans le monde, plus se pose en effet la question de la coordination de ces activités. Pour être pérennes, il faut que ces activités puissent se faire sans interférer négativement les unes sur les autres. D'une certaine manière, la problématique du « développement durable » pose cette question en remettant en lumière l'importance des interdépendances et notamment le caractère incontournable des interdépendances écologiques. Face à un nombre croissant d'enjeux qui paraissent se situer à un niveau planétaire, ce sont aussi les réactions collectives qui ont essayé de viser ce niveau, que ce soit sous des formes institutionnelles ou militantes¹¹². Trouver des possibilités de coordinations à distance tend ainsi à devenir un enjeu plus prégnant. Cela peut favoriser la perception de nouveaux liens de solidarité, par exemple entre mouvements militants sur la base de préoccupations communes. Grâce aux facilités de communication, les acteurs intéressés peuvent se solidariser malgré les distances et en se rassemblant autour de soucis ou de valeurs partagés.

¹¹¹ Voir par exemple Michel Callon et John Law, « L'irruption des non-humains dans les sciences humaines : quelques leçons tirées de la sociologie des sciences et des techniques », in Bénédicte Reynaud (dir.), *Les limites de la rationalité. Tome 2. Les figures du collectif*, Paris, La Découverte, 1997.

¹¹² Sur ces dernières, voir par exemple Paul Wapner, *Environmental Activism and World Civic Politics*, New York, State University of New York Press, 1996, et sous une forme plus synthétique, Paul Wapner, « Politics Beyond the State: Environmental Activism and World Civic Politics », *World Politics*, vol. 47, n° 3, 1995, pp. 311-340.

Il devient d'ailleurs fréquent de voir les mouvements militants s'adapter en fonction des niveaux d'action envisagés. David Schlosberg a par exemple montré que le mouvement américain de justice environnementale, plutôt méfiant devant l'élitisme et le centralisme supposés des mouvements environnementaux installés, a tendu à prendre la forme d'un réseau flexible de groupes investis dans des campagnes locales¹¹³. Mais il montre aussi que la forme réseau peut être une réponse à d'autres niveaux : « Political decisions are made on more than just the national level. At the state, county, and local level, decisions on issues of growth, environmental regulation, and corporate incentive packages are crucial to both industry and citizens. On the other hand, however, the globalisation of capital also minimises the decision-making realm of the nation state as the market seeks to take its place. If the major environmental groups continue their focus on the national government, then they miss a host of relevant political decisions. Citizen action is necessary on the regional and local level, because that is where much of the control remains lodged; it is necessary on the global level because the institutions of governance there are so limited (and undemocratic). And it is necessary to network across each of these levels, as political power flows through them simultaneously »¹¹⁴.

Plus largement, la forme du rhizome semble se retrouver dans toute une gamme de phénomènes multidimensionnels (à la fois spatiaux, institutionnels...) que d'abondantes littératures cherchent à appréhender à cause des profondes mutations dont ceux-ci paraissent porteurs. La rhizomisation apparaît en effet présente à la fois dans des tendances repérées communément par les termes de « globalisation », d'« européanisation »¹¹⁵, de « territorialisation », etc. En ce sens, on peut dire que la « globalisation » est rhizomisation¹¹⁶, que la « territorialisation » est rhizomisation.

Par les possibilités qu'elle ouvre, la rhizomisation a des effets sur l'interaction à distance. Elle permet ce que James N. Rosenau appelle des « proximités distantes » et c'est celles-ci qui sont selon lui désormais importantes à saisir : « the best way to grasp world affairs today requires viewing them as an endless series of distant proximities in which the forces pressing for greater globalization and those inducing greater localization interactively play themselves out »¹¹⁷. Bien entendu, ces déploiements rhizomorphes n'opèrent pas comme des espaces sans frictions. Ils restent soumis à une tension entre coopération et concurrence.

CONCLUSION

La reprise de la cause du « développement durable » dans des sphères de plus en plus larges révèle, en même temps qu'elle en est le résultat, une recomposition des différents intérêts présents dans le sens de la convergence, autrement dit avec des déplacements apparents dans une même direction. La mise en relation d'objectifs hétérogènes, les repositionnements d'intérêts, la consolidation de réseaux, marquent en somme, si l'on reprend à nouveau le cadre d'analyse de Michel Callon et Bruno Latour, un processus de traduction, dirigé vers des problèmes relevant de répertoires pas

¹¹³ Cf. David Schlosberg, « Networks and Mobile Arrangements: Organizational Innovation in the U.S. Environmental Justice Movement », *Environmental Politics*, vol. 8, n° 1, Spring 1999.

¹¹⁴ Ibid., p. 138.

¹¹⁵ Ou même plus largement de « supranationalisation », où là aussi on peut étendre l'utilisation de la notion de réseau. Voir par exemple Karl-Heinz Ladeur, « Towards a Legal Theory of Supranationality. The Viability of the Network Concept », *European Law Journal*, vol. 3, n° 1, 1997.

¹¹⁶ Ce qu'Anthony Giddens signalait d'une autre manière : « La globalisation peut ainsi être définie comme l'intensification des relations sociales planétaires, rapprochant à tel point des endroits éloignés que les événements locaux seront influencés par des faits survenant à des milliers de kilomètres, et vice-versa » (*Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 70).

¹¹⁷ Cf. James N. Rosenau, *Distant Proximities. Dynamics beyond Globalization*, Princeton, Princeton University Press, 2003, p. 2.

nécessairement destinés à se recouvrir¹¹⁸. L'influence que gagne la thématique du « développement durable », par la somme des ralliements opérés, est en définitive le témoignage de la force grandissante de cette traduction.

Tout un ensemble d'alliances plus ou moins formelles s'agence en fait à travers cette problématique du « développement durable » et peut être décelé de manière rétrospective en éclairant l'évolution des différents discours et les opérations de traduction dont ils sont porteurs. Les acteurs s'engageant dans la défense de cette approche doivent en effet réussir à agréger suffisamment d'intérêts autour de leur traduction pour la faire admettre. L'ascendant acquis par cette thématique tend finalement à marquer une stabilisation des alliances. Ces dernières garantissent en même temps l'existence d'un espace de négociation lorsqu'il s'agit d'aborder les enjeux à un niveau moins superficiel.

Au-delà de son expansion, l'ancrage de la thématique du « développement durable » peut conjointement se lire comme le passage de configurations émergentes à des configurations consolidées, précisément grâce à ces traductions et aux alignements successifs qui se réalisent à travers elles. Ces processus permettent la production d'un sens partagé, suffisamment malléable en tout cas pour qu'une large adhésion devienne possible. Tous les ralliés peuvent ainsi reprendre la thématique ou son label sans avoir le sentiment de devoir se lancer dans un travail de décodage, et même avec une souplesse d'adaptation pour ceux qui le vivent comme une concession obligée à l'air du temps.

Il semble ainsi possible de construire une forme d'ordonnement sans qu'il soit nécessaire de passer par un appareil surplombant, centralisateur, et un processus descendant. Le processus de coordination peut provenir d'une configuration polycentrique et avancer en empruntant les voies d'une gamme de réseaux différents, laissant la possibilité d'une pluralité de relations et d'une multitude d'ajustements plus ou moins alignés. C'est aussi par ces réseaux que vont circuler des savoirs et des modèles d'interprétation des situations.

De ce point de vue, la généralisation de la problématique du « développement durable » paraît révélatrice. Les agents du changement ne peuvent être ramenés à un ou des groupes particuliers, car c'est la dynamique réticulaire qui est importante. C'est par cette dernière que peuvent se produire des effets systémiques. Les chemins possibles pour faire entendre une voix, pour exercer une influence, peuvent ainsi être institutionnels, mais pas nécessairement.

Les fonctionnements réticulaires ne sont en fait pas nouveaux. Ce qui paraît en revanche plus nouveau, c'est leur dimension, plus précisément leur allongement tendanciel, du fait de l'extension continue de leurs ramifications. Les configurations sociales deviennent rhizomorphes parce que les circulations d'acteurs s'y font plus intenses. Les responsables d'organisation ne sont pas fixés à un bureau : ils se déplacent, échangent lors de multiples rencontres. Il y a une multiplication des réunions, conférences, colloques, échanges d'expériences qui mélangent d'une manière remarquable des acteurs supposés être à des niveaux différents ou provenir d'univers distincts.

L'impression peut donc être celle d'une mobilité croissante. Face à cette tendance et si l'on suit la perspective de John Urry, c'est par conséquent la sociologie qui doit également devenir mobile¹¹⁹. Pour garder une vision adaptée aux évolutions apparentes, c'est des réseaux et des flux dont il faut alors tenir compte, plus que des structures sociales.

¹¹⁸ Sur la notion de traduction et l'angle sous lequel elle est ici envisagée, voir Michel Callon, « L'agonie d'un laboratoire », in *La science et ses réseaux*, op. cit., p. 179-180.

¹¹⁹ Cf. John Urry, « Mobile sociology », *British Journal of Sociology*, vol. 51, n° 1, January/March 2000, pp. 185-203, et de manière plus développée, en français, John Urry, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Paris, Armand Colin, 2005 (traduction de *Sociology Beyond Societies*, London, Sage, 2000).

Face à l'hypothèse de Luc Boltanski sur les logiques connexionnistes du « nouvel esprit du capitalisme »¹²⁰, on peut d'ailleurs en avancer une autre : les modes de fonctionnement réticulaires tendent aussi à s'imposer aux groupes et organisations à cause de la dimension rhizomatique prise par l'espace de traitement des problèmes, phénomène qui peut paraître conjointement lié à l'aspect rhizomatique des problèmes eux-mêmes. De fait, ce qui est à noter, ce n'est pas seulement la reprise, l'appropriation de l'image du réseau dans ces univers sociaux, mais aussi son utilisation de manière réflexive.

Au demeurant, il ne faut pas oublier que la reprise de la thématique du « développement durable » peut correspondre à différents intérêts. Sonja Boehmer-Christiansen signalait ainsi des intérêts bureaucratiques et politiques, les acteurs porteurs de ces intérêts pouvant y voir notamment une occasion d'étendre leur rôle¹²¹. Il y a aussi des forces d'opposition dont il ne faut pas négliger le poids et l'importance, notamment sur des enjeux plus resserrés. Aux Etats-Unis, les questions d'environnement ont par exemple suscité un « contre-mouvement », qui a pu à la fois maintenir la controverse sur la problématique du changement climatique et favoriser le blocage de l'intervention publique sur le sujet¹²².

Même si un nombre croissant d'acteurs les parent de nombreuses qualités (vecteurs d'apprentissage, voies de construction de solutions collectives aux problèmes repérés, etc.), il ne faut du reste pas réduire les fonctionnements réticulaires à ces dernières. Ces fonctionnements réticulaires ne font pas disparaître les relations de dépendance et de pouvoir¹²³. Ils peuvent aussi aboutir à la marginalisation de certains acteurs aux ressources plus limitées, par exemple dans les discussions internationales les représentants de pays en développement ou de certains secteurs de la « société civile »¹²⁴.

¹²⁰ Op. cit.

¹²¹ Cf. Sonja Boehmer-Christiansen, « The geo-politics of sustainable development: bureaucracies and politicians in search of the holy grail », *Geoforum*, 33, 2002, pp. 351–365.

¹²² Voir par exemple Aaron M. McCright, Riley E. Dunlap, « Defeating Kyoto: The Conservative Movement's Impact on U.S. Climate Change Policy », *Social Problems*, vol. 50, n° 3, 2003, pp. 348–373.

¹²³ Pour une démonstration à partir du cas concret de la recherche d'une solution de remplacement à un emballage de lait jetable, voir Frank Boons, « Caught in the web: the dual nature of networks and its consequences », *Business Strategy and the Environment*, vol. 7, n° 4, 1998, pp. 204–212.

¹²⁴ Cf. Dana R. Fisher, Jessica F. Green, « Understanding Disenfranchisement: Civil Society and Developing Countries' Influence and Participation in Global Governance for Sustainable Development », *Global Environmental Politics*, August 2004, vol. 4, n° 3, pp. 65–84.